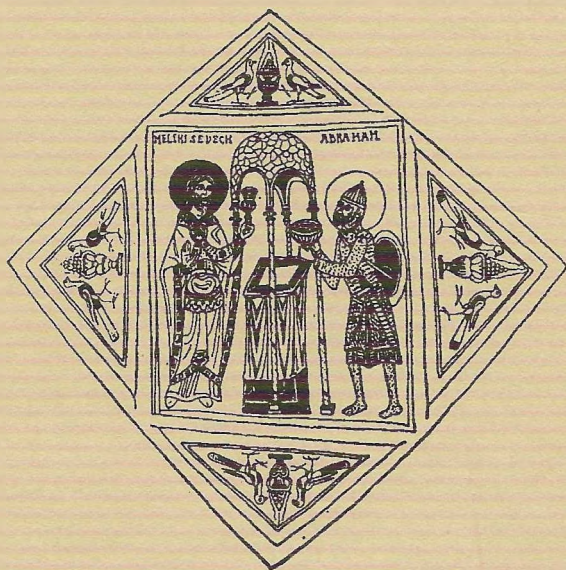


La Règle d'Abraham



Revue semestrielle

N° 20

Décembre 2005

ARCHÈ

SOMMAIRE

PAUL LECRUX

L'architecte Sulpice Boisserée et l'achèvement
de la cathédrale de Cologne

*

JEAN ADLER

Remise en ordre d'*Ordo ab Chao*
de M. Charles-André Gilis

*

Comptes-rendus

La Règle d'Abraham

Millat Ibrâhîm

Revue semestrielle d'hérméneutique

Principalement consacrée à l'étude des traditions ésotériques
issues des trois Révélations monothéistes

Les textes publiés n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs

Directeur de la Rédaction

PATRICK GEAY

Secrétaire général

RICHARD LAMARCHE

RÉDACTION - SECRÉTARIAT

“La Tuilerie” - 51140 MUIZON (France)

Téléphone 03 26 02 97 07 / Télécopie 03 26 02 98 44

Internet <http://perso.wanadoo.fr/lra>

ABONNEMENTS - ÉDITION - DIFFUSION

EDIDIT

76, rue Quincampoix - 75003 PARIS

Tél./Fax 01 48 87 42 98

Prix du numéro : France 12 € ; Étranger 14 €.

Abonnement d'un an (2 n^{os}) : France/Europe 22 €.

Autres pays : 25 €.

Abonnement de soutien : 46 €.

9^e année

La revue paraît en Juin et en Décembre

Secrétaire de Rédaction : STÉPHANIE LAMARCHE

Mise en page : PCA

Impression : Imprimerie Ingraf s.r.l. - Milano



La Règle d'Abraham

N° 20

Décembre 2005

Sommaire

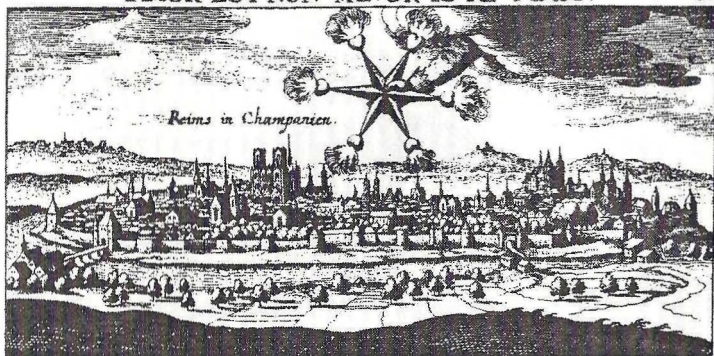
PAUL LECRUX

L'architecte Sulpice Boisserée et l'achèvement de la cathédrale de Cologne 3

JEAN ADLER

Remise en ordre d'*Ordo ab Chao*
de M. Charles-André Gilis..... 28

Comptes-rendus..... 71



Nūllus in hoc ordo servatur, Amice, libello: Ultimū et primū sunt in amore pares.

*In diesem Buch, freind, nimbs in acht,
Ist kein, sonderlich Ordnung gmacht:*

*Du seist der Erst oder der Letzt,
In gleicher Lieb sei mich ergetzt.*

É D I T O R I A L

Commencée en 1248 la cathédrale de Cologne était demeurée inachevée quand, au début du XIX^e siècle, un architecte allemand, Sulpice Boisserée, entreprit de l'achever. Ce projet qui n'était pas dénué d'intention pangermaniste, méritait cependant d'être examiné car il prouve la subsistance à l'époque d'une tradition architecturale médiévale dont Franz Rzhia s'était fait aussi l'écho. Malgré le déni de réalité dont elle est actuellement l'objet, la dite subsistance, dont on trouverait sans doute d'autres représentants en Allemagne à cette période, montre bien la continuité d'une pensée géométrique et symbolique indissociable de l'art de bâtir, sur laquelle certains ont aujourd'hui grand tort d'ironiser.

Nous nous devons enfin d'apporter dans LRA tous les éléments nécessaires à une juste interprétation d'un ouvrage récent de Ch.-A. Gilis dont on s'apercevra ici, grâce à l'étude rigoureuse de J. Adler, du regrettable manque de sérieux.

L'ARCHITECTE SULPICE BOISSERÉE ET L'ACHÈVEMENT DE LA CATHÉDRALE DE COLOGNE

En explorant le vaste domaine de l'art sacré et plus précisément encore celui de l'architecture sacrée, arrêtons-nous un instant sur un épisode particulier et récent de son histoire, à savoir l'achèvement au XIX^e siècle de la cathédrale de Cologne et ce qu'a écrit à ce sujet l'architecte allemand Sulpice Boisserée (Cologne 1783-Bonn 1854) alors en charge des travaux liés à cette entreprise.

Précisons-le d'emblée, ce qui rend essentiellement l'écrit de Boisserée digne d'intérêt réside dans le fait que s'y trouve relaté le résultat des recherches et des travaux d'un homme de l'art qui, au début du XIX^e siècle, a entrepris d'achever la construction alors interrompue depuis trois siècles (*fig.1*) d'une importante cathédrale et ce, « suivant le projet primitif [...] pour pouvoir recomposer un ensemble de la plus parfaite unité, tel que l'avait conçu le génie de l'architecte »¹. On aura compris que c'est cette reprise d'un « projet primitif » qui a retenu notre attention, notamment par le fait important que son auteur, pour accomplir sa mission, s'est voulu respectueux des règles qu'il nous rapporte de l'architecture germanique ancienne, en l'occurrence celle du Moyen Âge avec, pour nous, bien sûr, tout l'intérêt que suscite cette étude du point de vue du symbolisme constructif traditionnel ainsi d'ailleurs que de certains événements historiques liés à la construction elle-même.

1. Sulpice Boisserée, *Histoire et description de la cathédrale de Cologne*, À l'Institut de Littérature et des Arts, Munich, 1843, reproduit. B.N.F. Toutes les citations de Boisserée qui suivent sont tirées de cet ouvrage, sauf indication contraire.



fig. 1 : Johann Heinrich HINTZE, *la cathédrale de Cologne vers 1830.*
(Toile h. 94 cm x l. 146 cm ; Berlin, Galerie Nationale - L'original est perdu.)

L'ouvrage que nous a laissé Sulpice Boisserée sur son grand-projet (*Histoire et description de la Cathédrale de Cologne*) comprend d'une part, les gravures des planches livrées dès 1821 et d'autre part, un texte que l'architecte avait souhaité rédiger lui-même, non seulement en allemand, mais aussi en français, une langue qu'il connaissait bien pour avoir effectué en France plusieurs voyages et d'assez longs séjours depuis 1803. Boisserée était d'ailleurs très introduit dans différents milieux culturels de notre pays et y avait même reçu plusieurs honneurs académiques ; son texte qu'il a quand même voulu faire revoir par un « homme de lettres français » (l'écrivain Charles Nodier, sans doute), n'en comporte pas moins certains germanismes qui rendent parfois difficile la lecture de l'édition refaite et augmentée de 1843 sur laquelle nous avons travaillé.

Quelques dates remarquables

Pour éclairer et guider notre propos dans son contexte historique sans pour autant entrer dans le détail des dates qui jalonnent à foison l'histoire pleine de vicissitudes de la cathédrale de Cologne, il paraît tout de même indispensable d'en retenir quelques-unes parmi celles que cite et commente Sulpice Boisserée :

– vers l'an 312, tout d'abord, Maternus, alors évêque de Cologne, entreprend la construction d'une cathédrale avec l'aval de l'empereur romain Constantin I^{er} dont Boisserée dit « qu'il avait embrassé la foi de l'Évangile et placé les communautés chrétiennes sous sa protection ». Il convient d'indiquer ici que cet édifice sera construit sur un site qui n'est pas celui de la cathédrale actuelle (il en est éloigné de cinq à six cents mètres) et il disparaîtra non sans que son architecture ait influé sur celle de la cathédrale "suivante", ce qu'il faut finalement retenir de ce premier épisode duquel Boisserée ne dit rien de plus.

– en 814, l'archevêque de Cologne Hildebald, que Charlemagne a soutenu dans son projet, entreprend la construction d'une nouvelle cathédrale sur le site que nous lui connaissons aujourd'hui.

– le 27 septembre 873, la cathédrale achevée vers 870 (*fig. 2*) est consacrée.

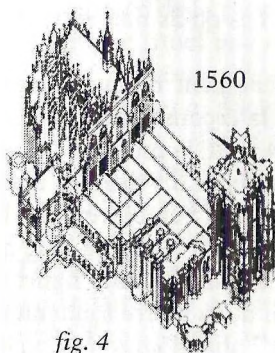
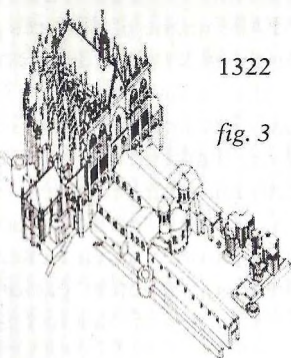
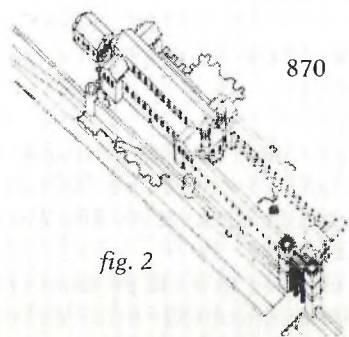
– 1164 : le Saint Empire Romain Germanique est fondé depuis deux siècles et l'empereur Frédéric I^{er} Barberousse, qui a conquis Milan, en a rapporté les reliques des trois Rois Mages dont il fait présent à Cologne.

– 1248 : à la suite d'un incendie qui a ravagé et détruit la cathédrale dans sa quasi-totalité, la reconstruction sur les fondations existantes est immédiatement décidée par l'archevêque Conrad et la première pierre est posée le 14 août 1248 ; nous verrons quel commentaire fait Boisserée de cette cérémonie.

– le 27 septembre 1322, les travaux étant suffisamment avancés, l'on décide de consacrer le chœur de l'édifice qui embrasse alors les deux cinquièmes de sa longueur projetée (*fig. 3*). Nous ferons là encore un commentaire sur ce rituel de consécration que Boisserée évoque précisément.

– 1560 : l'état de la construction à cette date (*fig. 4*) n'évoluera plus car dès lors, les travaux vont cesser. La Réforme est là qui freine l'ardeur des chantiers et par ailleurs, la Hanse teutonique, dont Cologne est une des métropoles, a amorcé son déclin économique qui entraîne les bourgeois colonais à réduire leur appui financier.

– 1821 : Sulpice Boisserée est âgé de trente huit ans. Né à Cologne, il est architecte, fort connu par ailleurs en Allemagne pour posséder une très riche collection de peintures primitives qu'il a fort judicieusement su constituer avec son frère Melchior ; et puis surtout, il est épris d'architecture médiévale et travaille depuis treize ans à dessiner des projets d'achèvement de la cathédrale dont il dit que « c'est le monument le plus grandiose, le plus imposant, le plus parfait de toutes les époques [...] mais cette magnifique entreprise est restée inachevée ; entre la tour et le chœur, il y a un vide énorme et cette tour elle-même n'est qu'un fragment au sommet duquel une grue attend depuis plus de trois siècles la continuation des travaux interrompus ». Au terme de multiples démarches, Boisserée finira par recueillir l'assentiment et la bienveillance des princes d'alors ; les travaux commenceront en 1842 sous Frédéric Guillaume IV, roi de



Prusse, et s'achèveront vers 1880, soit quelque vingt-cinq ans après la disparition de leur initiateur.

Évoquons plus précisément trois des dates que nous venons d'indiquer : 1164, 1248 et 1322.

– 1164, avons-nous dit, voit Cologne accueillir les reliques des Rois Mages, un événement que notre architecte considère sous deux aspects : le pontificat, en relation avec les Rois Mages et la piété, en rapport avec les reliques.

Sur le premier point, il est écrit que « le puissant empereur [Frédéric I^{er}] donne une impulsion nouvelle à des traditions qui liaient [...] la monarchie à la divinité, de par la nature même du pontificat ».

Sur le second point qui a trait à la piété, Boisserée évoque les pèlerins d'Allemagne et d'autres pays qui, écrit-il, « arrivèrent à Cologne par milliers afin de se fortifier par la contemplation des reliques ; dès la donation de l'Empereur Frédéric, ces visites devenaient absolument un devoir de piété ». Sans doute, comme nous y invite d'ailleurs Guénon, convient-il de considérer ici les reliques comme « un véhicule d'influences spirituelles [...], véritable raison du culte dont elles sont l'objet, même si cette raison n'est pas toujours consciente chez les représentants des religions exotériques, qui semblent parfois ne pas se rendre compte du caractère très "positif" des forces qu'ils manient »².

– 1248 situe le second événement remarquable digne d'un commentaire. Cette année-là, la reconstruction de la cathédrale incendiée a été décidée et le 14 août, la première pierre est posée selon un rite que Sulpice Boisserée dit tiré des anciens rituels des IX^e et X^e siècles, indiquant qu'« à l'emplacement destiné pour le maître-autel [...], l'archevêque prit le ciseau et le maillet pour graver, avec l'assistance de l'architecte, une figure de la croix aux quatre angles et au milieu de la pierre fondamentale [...]. Il bénit ensuite la pierre [...] et l'abandonna aux ouvriers qui la

2. René Guénon, *Aperçus sur l'initiation*, Éditions Traditionnelles, 1992, p. 59, note 1.

descendirent dans le fossé [...] ; l'archevêque y descendit lui-même [...], jeta du mortier avec la truelle, donna le coup de marteau et posa une seconde pierre sur la première ; le jeune empereur, le légat du pape et tous les princes, évêques et barons en firent autant et la truelle et le marteau passèrent ainsi de main en main jusqu'à l'architecte et aux ouvriers qui travaillèrent ensuite ».

Cet épisode mentionne d'une part, la pierre fondamentale associée au symbolisme de la croix et d'autre part, la place importante faite à l'architecte de la cathédrale et aux outils dans le rituel de consécration des fondations.

La pierre fondamentale dont le symbolisme est bien connu est ici celle qui soutiendra l'édifice au sens de « sur cette pierre, je bâtirai mon église », établissant par son enfouissement les liens étroits qui la rattachent à la Terre, en ce point de l'autel majeur que les liturgistes médiévaux ont souvent fait correspondre au cœur du Crucifié dans le plan de la cathédrale qu'ils comparent à son Corps.

Quant à l'architecte de la nouvelle cathédrale, sa présence et, qui plus est, son assistance active auprès des clercs sont évidentes, de même d'ailleurs que la mise en œuvre par les uns et les autres des outils dont on perçoit assez le symbolisme sur le chantier.

- 1322, enfin, voit la consécration du chœur, soixante-quatorze ans après la pose de la première pierre. L'architecte colomais fait encore de ce rituel une relation tirée de documents de l'époque, où nous relevons que « pour marquer que c'était la maison consacrée à cette doctrine dont Jésus-Christ est le commencement et la fin, l'Alpha et l'Oméga, l'archevêque, avec l'extrémité de sa crosse, traça sur la cendre répandue toutes les lettres de l'alphabet [...], de sorte que les caractères formèrent une croix ; on invoqua le créateur tout-puissant, le GRAND ARCHITECTE [en lettres capitales dans le texte] de l'univers, on le supplia d'accorder de la durée et de la solidité à cette maison [...]. L'archevêque, après avoir, avec l'aide de l'architecte, enchâssé et scellé une partie des reliques dans l'autel, rappela à la mémoire des fidèles les autels d'Abel et d'Abraham, la pierre de Jacob [...] ; c'est l'édifice tout entier qui devait être consacré

comme emblème de la Jérusalem céleste, dont l'autel n'est que la pierre fondamentale et angulaire ».

Au cœur de cette riche relation, l'invocation qui est rapportée du Grand Architecte de l'Univers dont nous savons qu'elle appartiendra plus tard à l'histoire de la Franc-Maçonnerie ne nous échappe évidemment pas ; l'on ne peut s'empêcher d'apparenter ici cette même évocation du Grand Architecte à celle qu'en fit aussi en toutes lettres Philibert de l'Orme au ^{xvi} siècle³, en l'associant à Dieu Tout Puissant, une façon d'affirmer la connaissance qu'avaient à coup sûr les constructeurs médiévaux de cette réalité du G.A.D.L.U, bien au-delà donc du simple caractère réducteur de pratique artisanale que l'on attribue trop souvent aux opératifs de cette époque.

Fort intéressante également est l'allusion faite ici à la Jérusalem céleste dont Boisserée dira ailleurs qu'elle est faite de pierres précieuses et que l'idée s'en retrouve dans les trois couleurs fondamentales – bleu, rouge et jaune – des murailles transparentes que sont les vitraux de la cathédrale.

Les constructeurs

Voyons maintenant ce que dit Boisserée des constructeurs médiévaux, notamment à travers deux chartes inédites dont il livre le texte.

L'une s'intitule « la charte regardant Gérard (ou Gerhard) maître de l'œuvre de la cathédrale et ses enfants » ; elle est datée de 1257 et elle est rédigée en latin.

L'autre charte concerne « le rapport entre les tailleurs de pierre employés à l'œuvre de la cathédrale et la tribu des tailleurs de pierre à Cologne » ; à propos du terme tribu employé par Boisserée, nous pensons qu'il faut plutôt entendre celui de corporation ou de confrérie. Ce second document est daté de 1424, il est rédigé en allemand et il fait état d'un certain Maître Clais, chargé des travaux de la cathédrale.

Le contenu de ces deux chartes n'est guère autrement intéressant mais il établit clairement qu'à Cologne et dès le ^{xiii} siècle

3. Jacques Thomas, « Philibert de l'Orme », *Travaux de la Loge nationale de recherches Villard de Honnecourt*, n° 4, p. 111.

cle, les tailleurs de pierre étaient organisés et qu'un maître les dirigeait. Jean-Michel Mathonière, qui a particulièrement étudié le sujet, indique que « cette confrérie de tailleurs de pierre répandue sur l'ensemble du Saint Empire Romain Germanique [...] est communément désignée depuis le XIX^e siècle sous le terme générique de *Bauhütte* »⁴. L'auteur précise encore que « nous sommes bien face à une organisation qui est fondamentalement compagnonnique [...] dont les *Statuts* accordent beaucoup d'importance à la régulation des rapports entre maîtres et aux relations entre ceux-ci et les compagnons et les apprentis »⁵.

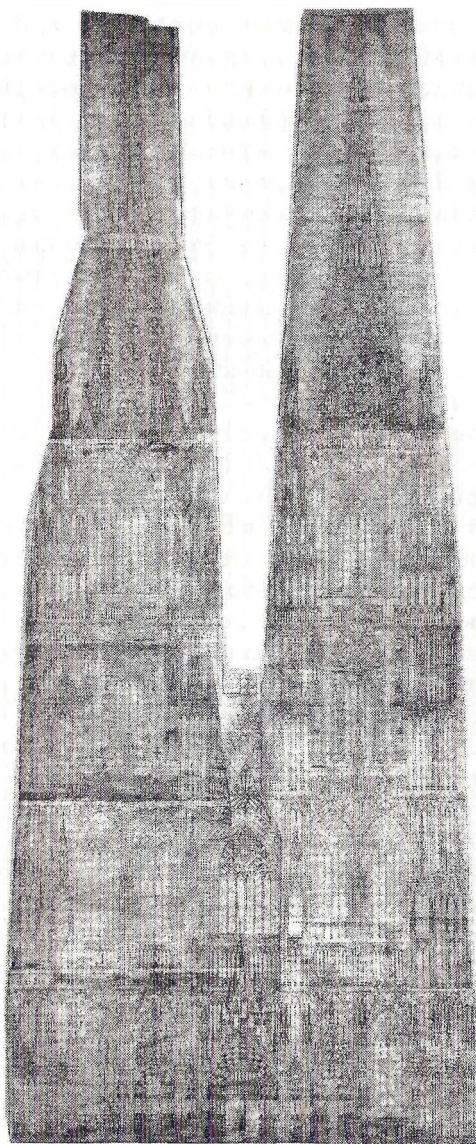
Ailleurs dans ses écrits, Boisserée indique qu'« ainsi, la loge des tailleurs employés à la cathédrale de Cologne était le siège de la grande-maîtrise de la basse Allemagne, et celle de la cathédrale de Strasbourg le siège de la grande-maîtrise de la haute Allemagne » ; il souligne encore la « grande considération dont jouissait la profession, regardée comme la base de l'art [...], la très-noble et très-pieuse occupation de ces hommes réunis en confrérie pour exécuter ces travaux séculaires, monuments de solidité d'élégance et de perfection [...], hommes unis par le sentiment de l'honneur et de la fidélité [...] en une sorte de fraternité sagement maintenue par les mœurs et les statuts de l'ordre [...] ; cette confrérie conserva dans toute leur pureté les règles et les pratiques de l'art qu'elle transmet comme un dépôt et un secret aux générations suivantes. Leurs saints patrons étaient quatre architectes nommés saint Sévère, saint Sévérien, saint Victorin et saint Carpophore [...] qu'on désigne communément sous le nom collectif des *Quatre-Couronnés* ».

Outre ces indications remarquables, force est de constater que rien de plus précis n'est dit à propos des constructeurs médiévaux ; à l'instar du très connu Franz Rziha dont nous savons qu'il a tout spécialement étudié les marques de tailleurs de pierre du Saint Empire Romain Germanique⁶, Sulpice Boisserée, qui a été son contemporain de 1831 à 1854, ne dit rien non plus de

4. Jean-Michel Mathonière, « L'ancien compagnonnage germanique des tailleurs de pierre », *Fragments d'histoire du compagnonnage*, Musée du Compagnonnage, Tours, vol. 5, 2002, p. 61.

5. *Ibid.*, p. 70.

6. Franz Rziha, *Études sur les marques de tailleurs de pierre*, Trédaniel / La Nef de Salomon, 1993.



*fig. 5 : la cathédrale de Cologne
Plan de la façade (1285)*

son éventuelle et possible appartenance à la confrérie dont il parle et surtout, il n'évoque pas nommément la *Bauhütte* qui, dissoute par le Reichstag en 1771, a pourtant dû survivre à son époque si proche... Cela dit, il convient tout particulièrement d'insister sur la référence aux notions de « dépôt » et de « secret » à propos d'une « confrérie » qui ne peut guère désigner autre chose que cette fameuse *Bauhütte* dont l'occultation sera un des signes de l'obscurcissement du monde occidental.

La construction

De cet obscurcissement, il est également question lorsqu'on s'intéresse à la construction de la cathédrale de Cologne et plus particulièrement aux plans initiaux de cet édifice dont Boisserée rapporte qu'il est parvenu à n'en rassembler que quelques pièces, soit six au total, issues, notons le, de la loge des tailleurs de pierre et des archives du grand-chapitre, la plupart des dessins ayant été perdus, détruits ou retrouvés très endommagés et donc inexploitable. Le plus remarquable d'entre eux est la grande épure (*fig. 5*) dite « épure F » qui fut exécutée sur parchemin vers 1285 pour la façade occidentale ; cette pièce mesure plus de quatre mètres de long, le tracé est très précis, sans doute en raison même de l'ampleur des tours à ériger qui, notons-le au passage, atteignent une hauteur de cent cinquante sept mètres, soit, par exemple, deux fois la dimension des tours de Reims...

À partir donc de quelques précieux documents d'époque, Boisserée s'est donné pour but « de présenter la cathédrale de Cologne comme modèle de l'ancienne architecture d'église et de développer les principes et les règles qu'on a suivis, soit dans le plan, soit dans l'exécution ». Dans cette perspective, il dresse donc le plan de l'édifice à achever (*fig. 6*) et en marge de nombreuses considérations techniques du domaine architectural que nous ne retiendrons pas ici, il en fournit quelques autres d'un ordre différent.

Il rapporte que l'architecte du Moyen Âge a distribué l'édifice en arcades principales dont la largeur unitaire mesure cinquante pieds romains (soit approximativement quinze mètres) et que pour disposer la colonnade, c'est-à-dire l'implantation au sol

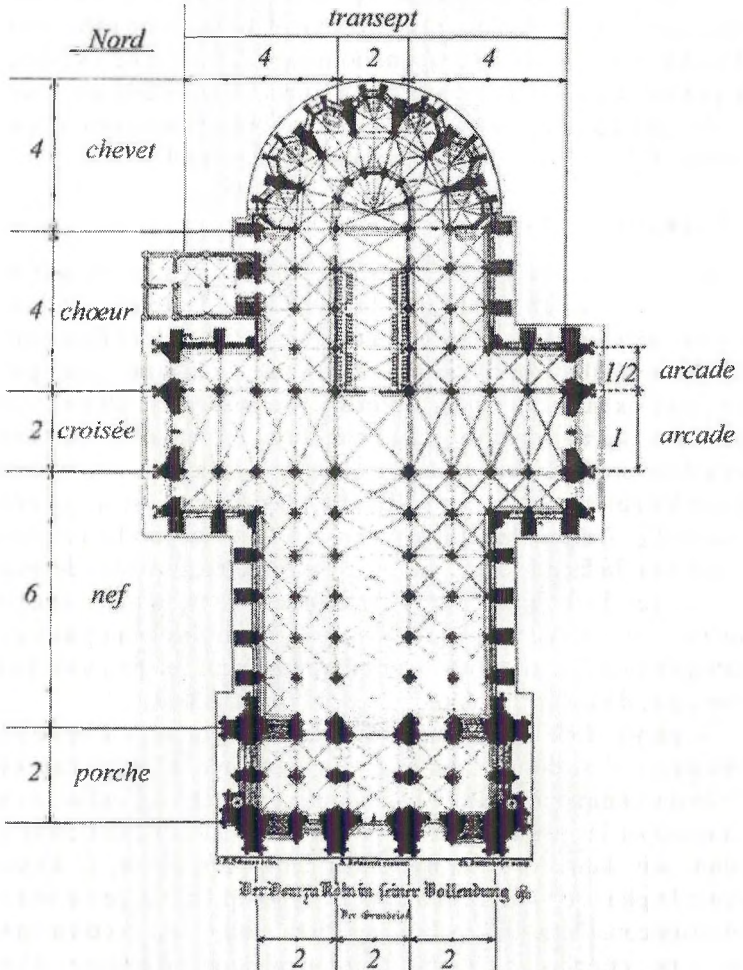


fig. 6 : la cathédrale de Cologne à son achèvement
(plan levé par S. Boisserée)

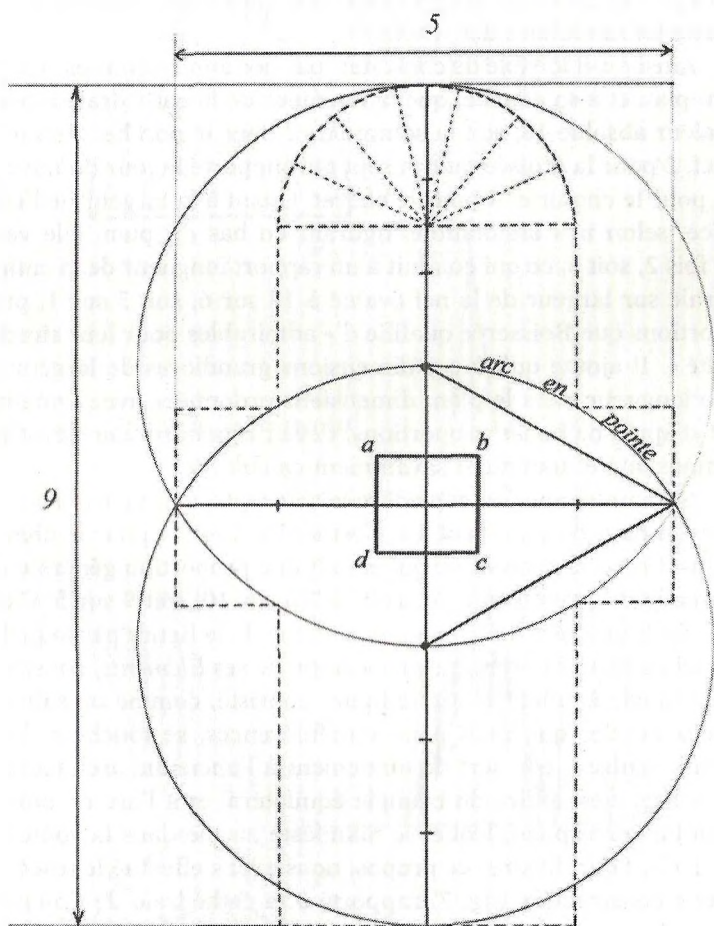


fig. 7

de toutes les colonnes, il a pris pour base de répartition la valeur d'une demi-arcade, de sorte que toutes les dimensions de l'ouvrage – et donc ses proportions, son harmonie – découlent de cette loi modulaire des tracés.

Ainsi est-il loisible de constater, par nos annotations en marge du plan et à sa gauche, que la longueur de la cathédrale a pour valeur absolue 18, soit la somme de 2 pour le porche, 6 pour la nef, 2 pour la croisée du transept qui supporte la tour du milieu, 4 pour le chœur et 4 pour le chevet. Quant à la largeur de l'édifice, selon nos annotations figurant en bas du plan, elle vaut 3 fois 2, soit 6, ce qui conduit à un rapport longueur de la cathédrale sur largeur de la nef évalué à 18 sur 6, soit 3 sur 1, proportions que Boisserée qualifie d'« admirables pour leur simplicité ». Il ajoute qu'« à ces dimensions grandioses de largeur et de longueur dans le plan, dimensions ordonnées avec symétrie et d'après de belles proportions, devait répondre une élévation imposante et tout aussi savamment calculée ».

Si maintenant l'on considère le transept, sa dimension annotée en haut du plan vaut 10, c'est-à-dire 2 fois 4 pour le chevet plus 2 pour la croisée, ce qui établit une proportion générale de la cathédrale en forme de croix de 18 sur 10, soit 9 sur 5. C'est là, dit Boisserée, « une proportion issue de la figure par laquelle Euclide, dans la première proposition de ses *Éléments*, construit le triangle équilatéral. Cette figure consiste, comme on sait, en deux cercles qui, avec leurs circonférences, se touchent dans leurs centres ; elle sert de fondement à l'ancienne architecture d'église, c'est-à-dire du triangle équilatéral et à l'arc en pointe qui lui correspond, lequel se manifeste jusque dans la voûte en ogive ». Pour illustrer ce propos, nous avons effectué le tracé de cette construction (*fig. 7*) rapporté à la cathédrale de Cologne, lequel comporte, il faut le dire, quelques légères déviations dans les entre-colonnements, impossibles à éviter lors de l'exécution et cela, pour des raisons purement techniques, ce qui, bien évidemment, n'altère en rien le principe fondamental et éminemment symbolique dont il est question ici.

Boisserée a tracé deux figures qu'il commente : la première (*fig. 8*) indique que « tous les arcs au-dessus des colonnades ainsi

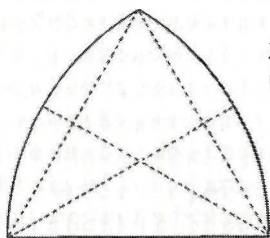


fig. 8
(tracé de S. Boisserée)

fig. 9
(tracé de S. Boisserée)

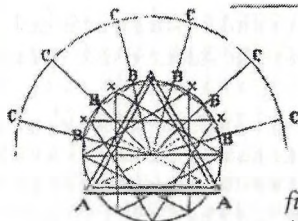
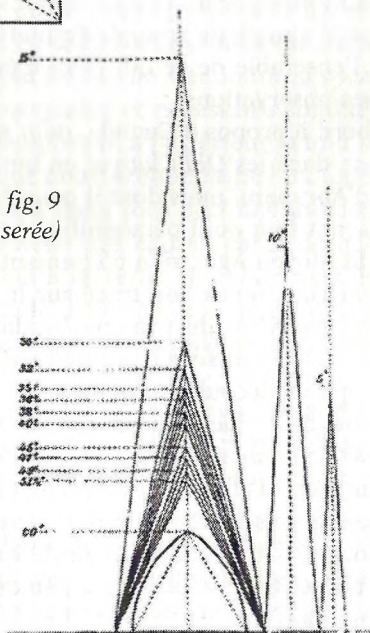


fig. 10
(tracé de S. Boisserée)

que ceux des fenêtres et des voûtes se terminent en pointe formée par deux sextants ; ces arcs dont le diamètre correspond à la moitié du cercle, de manière à former avec leurs cordes un triangle équilatéral, présente une forme fondamentale (...). Tous les arcs pointus qui s'éloignent de cette forme primitive et fondamentale doivent être regardés comme des déviations du bon style ». La seconde figure (*fig. 9*) montre que « de même pour les frontons et les tourelles, avec les variations et les gradations les plus multipliées, leur système pyramidal est encore basé sur le principe si simple du triangle équilatéral ».

Sur l'ensemble de ce qui vient d'être exposé, l'on peut faire quelques observations.

D'abord à propos d'Euclide, dont nous nous souvenons de la présence dans les *Old Charges* en tant qu'élève certes anachronique d'Abraham, mais dont il convient présentement de considérer avant tout qu'il personnifiait la géométrie pour les bâtisseurs du Moyen Âge ; rien d'étonnant donc à ce que Boisserée, artiste/artisan, fonde son tracé sur la base euclidienne en exaltant les propriétés du triangle équilatéral (il fait allusion ici à Minerve, à la Sagesse et à la Trinité) ainsi que celles de quelques figures qui en découlent, hexagone et dodécagone notamment⁷. Sur cette base euclidienne, il indique que « tout l'édifice se compose de membres savamment combinés dont la réunion produit sur l'âme l'effet d'un merveilleux organisme ». René Guénon, soulignons-le, dit lui aussi dans son article « Cologne ou Strasbourg ? » que « la cathédrale construite selon les règles forme un véritable ensemble organique et c'est pourquoi elle a un nœud vital »⁸.

Par ailleurs, à propos de la loi modulaire des tracés de la colonnade, Boisserée a donné pour base la valeur d'une demi-arcade

7. À propos du réseau *ad triangulum*, fort considéré au sein de la *Bauhütte*, voir l'article « Le plus noble et le plus juste fondement de la taille de la pierre » de Jean-Michel Mathonière, paru dans *La Règle d'Abraham*, n° 3, 1997. Voir aussi le texte de Denys Roman « Euclide, élève d'Abraham » dans René Guénon et les destins de la Franc-Maçonnerie, Éditions Traditionnelles, 1995, chap. XII.

8. René Guénon, *Études sur la Franc-Maçonnerie et le Compagnonnage*, Éditions Traditionnelles, 1991, t. 1, p. 10.

et, étendant ce principe à toutes les formes de l'édifice, jusqu'à ses ornements, il écrit : « cette richesse d'exécution résulte de la répétition à l'infini d'un petit nombre de formes fondamentales [...]. Cette organisation trouve ses règles en soi et comme dans les productions de la nature, semble s'étendre à l'infini ».

Pour revenir à notre tracé (*fig. 7*), il convient d'observer que les deux cercles tracés selon la proportion 1 à 3 sur l'axe vertical orienté, génère une autre proportion : 5 (sur l'axe horizontal) à 9 (sur l'axe vertical), en forme de croix, proportion qui détermine au centre de celle-ci, c'est-à-dire à la croisée du transept, un carré (abcd sur le plan) dont Boisserée mentionne la vocation de stabilité ainsi que la remarquable et nécessaire solidité des piliers aux quatre coins qui supportent à l'extérieur la tour octogonale. À l'évidence et bien que notre architecte ne l'indique pas explicitement, nous retrouvons dans tout ceci des indications liées à l'édification traditionnelle des églises parmi lesquelles nous citerons le parvis associé à la Terre, le chevet au Ciel, la croisée à la pierre fondamentale d'où s'élève la tour à huit pans par le carré animé, la mandorle par le chevauchement des deux cercles... etc.

À propos de la construction, deux éléments remarquables méritent encore un commentaire ; il s'agit des sept chapelles rayonnantes situées derrière le chœur et de la décoration intérieure.

Sur le premier point, la figure 6 nous renseigne sur la situation et la configuration des sept chapelles encore appelées « petits chœurs » qui forment en demi-cercle le chevet de la cathédrale. Bien que la construction de cette partie de l'édifice soit antérieure à celle de son achèvement, il est intéressant de relever ce qu'en dit Boisserée par référence à un tracé qu'il a exécuté (*fig. 10*) pour aboutir à sept côtés : « cette ordonnance du rond-point se compose de cinq côtés du dodécagone selon la règle établie par l'architecte romain Vitruve au 1^{er} siècle avant notre ère, pour la construction d'un théâtre romain (livre 5, chapitre 6 des dix livres d'architecture) ; la seule déviation de la construction de Vitruve consiste ici à sortir du cercle qui contient quatre triangles équilatéraux et à se rattacher en ligne

divergente aux colonnes A ». Ailleurs, il est encore dit que le nombre des chapelles pouvait « se rapporter aux sept églises collégiales de la ville de Cologne [...], aussi aux sept dons du Saint-Esprit ou aux sept sacrements ».

Concernant enfin la décoration intérieure de la cathédrale que nous pourrions aisément qualifier de surabondante tant elle est omniprésente et de grande taille, notamment pour les pinacles, Sulpice Boisserée en souligne la construction en croix comme constituant « une partie très essentielle des ornements de l'architecture d'ogive » ; il précise son observation par quelques dessins (*fig. 11*), indiquant à propos des proportions qu'« en cherchant le principe, on verra qu'elles résultent d'une application ingénieuse du triangle équilatéral et du carré, et de leurs rapports au cercle [...]. La construction est basée sur une croix simple de la même proportion que celle qui se retrouve dans le plan extérieur de la cathédrale ». L'architecte, ici comme en bien d'autres occasions, fait référence aux « principes des tailleurs de pierre allemands », citant en particulier ceux de Nuremberg au xv^e siècle et plus précisément encore « Mathes Roritzer, architecte de la cathédrale de Ratisbonne [...] dont le livret fut imprimé en 1486 ». Cet ouvrage connu traite de la rectitude des pinacles et entre autres méthodes, notons que son auteur fournit par ailleurs celle visant à obtenir un carré d'égale surface à un triangle équilatéral. C'étaient là des clefs données aux maçons pour tracer et construire, de précieuses indications que bien entendu Boisserée ne perd pas de vue.

Bien qu'elles soient postérieures à l'œuvre de l'architecte colonais, il paraît tout à fait opportun de mentionner aussi les indications de Franz Rziha (1831-1897) sur le même sujet ; celui-ci décrit (*fig. 12*) la construction du fleuron d'après le « plan carré », l'un des schémas constitutifs du noble et juste fondement de la taille, basé sur le principe de quadrature⁹.

Plus tard encore, Matila Ghyka (1881-1952), l'auteur du *Nombre d'or* et de *l'Esthétique des proportions dans la nature et*

9. *Op. cit.*, p. 26. Notons que Franz Rziha cite Boisserée dans sa Bibliographie p. 80.

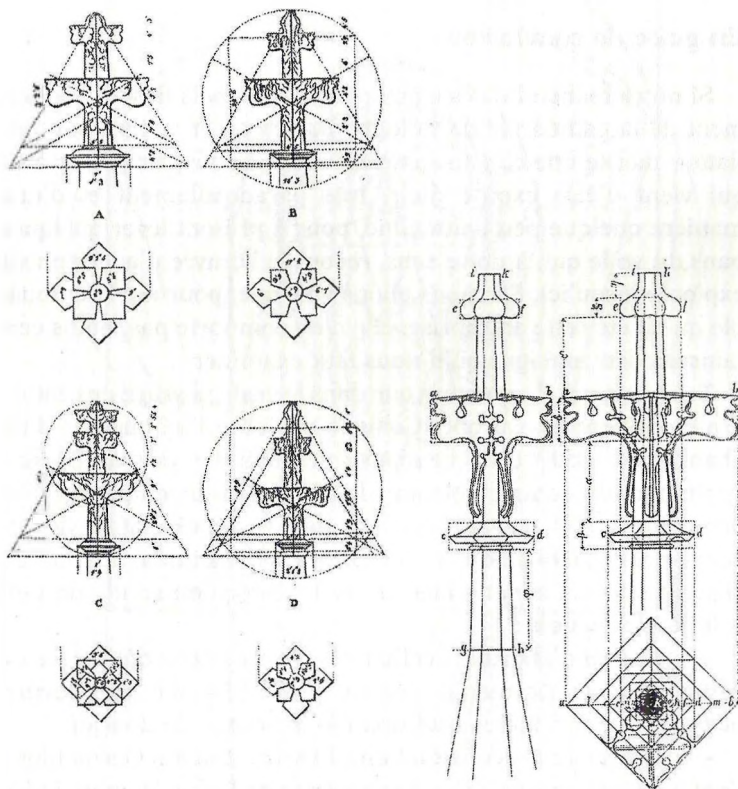


fig. 11
(tracé de S. Boisserée)

fig. 12
Construction de fleur-de-lis
d'après le "plan carré"
(tracé de F. Rziha)

dans les arts, considérera ce principe de quadrature approchée et l'appliquera même¹⁰ dans un « tracé rayonnant de la cathédrale de Cologne » (fig. 13).

En guise de conclusion

Si notre recherche des éléments traditionnels liés à l'achèvement de la cathédrale de Cologne par ce qu'en a écrit son initiateur mérite une conclusion, ce n'est pas pour surajouter à ce qui vient d'être exposé mais, très paradoxalement et d'une manière quelque peu inattendue, pour à présent lever quelques pans du voile qui, à notre sens, recouvre l'œuvre d'achèvement explorée jusqu'ici. Car nous allons voir que, pour noble et louable qu'ait été cette entreprise, elle n'en comporte pas moins certains aspects ambigus qu'il nous faut examiner.

Tout d'abord, il est patent que dans le vaste paysage des cathédrales édifiées en Europe, Cologne présente l'unique cas d'un chantier qui a duré quelque sept siècles dont plus de trois d'interruption totale, comme une large fracture dans le temps ; cet événement aux effets négatifs est donc déjà en soi révélateur de circonstances qui, bien loin d'être fortuites, constituent au fond un signe des temps et cette idée se vérifie lorsqu'on scrute un tant soit peu les causes :

- c'est tout d'abord le déclin de la Hanse, riche bâtisseuse de cathédrales en Germanie, gagnée vers 1520 par la Réforme, négatrice des principes traditionnels et source de division ;

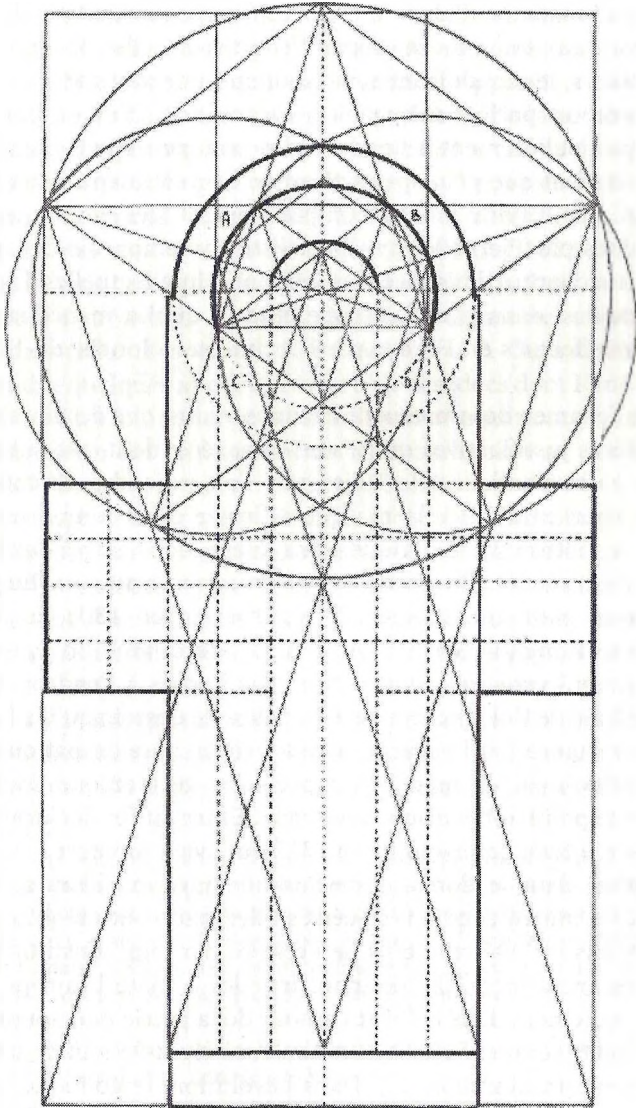
- c'est encore le déclin du Saint Empire Romain Germanique dont nous savons que, selon l'expression de Denys Roman, l'idée sera « résorbée » par la Franc-Maçonnerie¹¹ ;

- c'est enfin, plus discrètement, l'effacement de la *Bauhütte*.

Ces faits concomitants à l'arrêt du chantier de Cologne signent à l'évidence plus qu'une rupture dans le temps, car si les travaux ont bien repris en 1842 dans un respect peu contestable

10. Le tracé est publié par Matila Ghyka dans *L'esthétique des proportions dans la nature et dans les arts*, Paris, Gallimard, 1927.

11. Denys Roman, *Réflexions d'un chrétien sur la Franc-Maçonnerie*, Éditions Traditionnelles, 1995, p. 259.



*Tracé "rayonnant" de la cathédrale de Cologne
fig. 13*

des règles traditionnelles de la construction, l'on sait que les continuateurs d'alors ont dû œuvrer dans des conditions – historiques notamment – fort différentes de celles de leurs prédécesseurs, les conduisant ainsi à adopter une attitude tout aussi différente et parfois même bien surprenante. Sur ce point et plus particulièrement à l'endroit des buts poursuivis par Boisserée en tant que principal artisan de l'achèvement, il est intéressant de rendre ici un compte objectif des investigations conduites par Pierre Moisy, spécialiste contemporain des questions touchant à l'histoire des relations intellectuelles franco-allemandes, dans le cadre d'une étude¹² qu'il a menée sur les séjours effectués en France par l'architecte colonais, de 1820 à 1825.

De l'examen des travaux de cet auteur ainsi que des nombreuses pièces justificatives qui y sont annexées, dont une substantielle correspondance de Boisserée, l'on retiendra essentiellement chez ce dernier la marque affirmée d'un comportement pour le moins problématique, sans aucun doute dicté par l'histoire du moment : l'emprise napoléonienne partout en Europe, qui aura pour conséquence la destruction en 1806 du Saint Empire Romain Germanique. Ainsi découvre-t-on que cet homme qui voue une admiration sans bornes à l'endroit de la cathédrale de Cologne trouve en fait dans le dessein qu'il a formé de sa restauration l'occasion d'assouvir sa passion nationaliste et d'asseoir par-là même la suprématie germanique dans un contexte politico-historique favorable. Entre autres déclarations, Boisserée écrit par exemple en 1812 qu'il veut montrer « surtout combien, dans le domaine de l'architecture qui alors a fleuri avant les autres arts, nos ancêtres allemands ont été grands et pas moins les maîtres qu'ils ne l'étaient par leur constitution et la puissance impériale, donnant leur loi à toute l'Europe [...] ». C'est seulement dans la foi et l'amour de la patrie que nous trouvons là les sources invisibles et toujours vives de tout ce qui est vraiment grand et bon [...]. Dans l'évolution, le gothique, seule

12. Pierre Moisy, *Les séjours en France de Sulpice Boisserée*, Bibliothèque de la Société des études germaniques, vol. X, I.A.C, Lyon-Paris, 1956.

expression adéquate de la pensée chrétienne, est issu du génie inventif de la Germanie »¹³.

Rattaché, donc, à des préoccupations romantiques contemporaines, le monument qu'il faut terminer apparaît avant tout, selon l'analyse de Moisy, comme « le symbole de la renaissance allemande, l'équivalent dans le domaine de l'art de ce qu'avaient été les victoires de la guerre de libération »¹⁴ et, selon Boisserée, comme « le grand monument de l'union allemande »¹⁵, une comparaison avec les « jours de 1813, 1814 et 1815 [...] et le crépuscule de cette grande époque mais aussi l'aube d'un temps nouveau, d'un avenir qui sera, si tous les signes ne nous trompent pas, riche d'espoir et de bénédiction »¹⁶. On sait ce qu'il adviendra quelques années plus tard de ces idées dont René Guénon a maintes fois dénoncé le caractère anti-traditionnel puisque « la formation des nationalités est essentiellement un des épisodes de la lutte du temporel contre le spirituel »¹⁷.

Ce comportement nationaliste de Boisserée se prolonge d'ailleurs encore dans le paradoxe de ses séjours à Paris car, écrit Moisy¹⁸ : « un homme qui est l'émule des plus farouches teuto-manes, qui s'est consacré à une tâche nationale dont la pointe est forcément anti-française, s'en vient en notre pays, y retourne et y demeure (...), attiré par la supériorité technique de nos imprimeurs et de nos graveurs ». Anti-français, notre homme l'est en effet, notamment lorsque voulant montrer l'importance de la régénération de Cologne, il écrit à propos de cette ville que,

13. *Ibid.*, p. 42. En réalité, il est bien connu que l'architecture "gothique" s'est en fait développée au XII^e siècle à partir de la région parisienne. Auguste Choisy précise même que « la cathédrale de Cologne est une imitation directe d'Amiens et de Beauvais », *Histoire de l'architecture*, Bibliothèque de l'Image, 2001, p. 501. Mais comme le précise aussi cet auteur, c'est plus anciennement en Asie que l'ogive se rencontre et d'où elle provient, *ibid.*, p. 512.

14. *Ibid.*, p. 42. Il s'agit ici des succès prussiens de 1813 et 1814 sur Napoléon, qui ont conduit au congrès de Vienne en 1815.

15. *Histoire et description de la cathédrale de Cologne*, *op. cit.*, p. 95.

16. *Les séjours en France de Sulpice Boisserée*, *op. cit.*, p. 43.

17. René Guénon, *Autorité spirituelle et pouvoir temporel*, Véga, 1994, p. 87.

18. *Les séjours en France de Sulpice Boisserée*, *op. cit.*, p. 45.

« école et miroir de l'antique manière allemande [...], elle exercerait l'influence la plus bienfaisante et anéantirait complètement les germes d'esprit français et de dérèglement français que la domination étrangère a répandus en ces contrées »¹⁹. Car en effet et d'une certaine manière somme toute fort compréhensible, ce sont bien les désastreuses conséquences de la Révolution et des terribles invasions napoléoniennes qui suivirent que Boisserée et ses proches entendirent dénoncer, en déclenchant au passage une âpre querelle dont on n'a plus l'idée aujourd'hui, entre germanophiles et germanophobes français, pour ou contre « la prééminence du dôme de Cologne sur tous les monuments de style ogival »²⁰.

C'est donc sur le terrain sensible de l'architecture que s'est porté le débat, là où l'on pouvait le plus opportunément découvrir sans retenue des vues de notre architecte selon lesquelles il n'y a nulle part d'architecture gothique mais « une merveilleuse architecture qui appartient par excellence aux Allemands »²¹. Pour le prouver, notre contradicteur rapporte que Cesare Cesarino, traducteur de Vitruve²² en 1521 et parlant des plans de la cathédrale de Milan, donne à leur principe le nom de *symétrie germanique* et celui de *règle des architectes germanains*.

Nous arrêterons là la relation de ces éléments – il en existe encore bien d'autres, plus anecdotiques – qui montrent l'ambiguïté de Boisserée et suffisent amplement à établir une sorte de décalage relatif entre l'homme et son œuvre, à l'image et comme finalement en conformité avec cette autre césure dans le temps, qui a marqué le chantier de Cologne.

Pour l'essentiel et malgré ce qui vient d'être dit, il convient tout de même d'insister fortement sur le fait qu'on retrouve

19. *Ibid.*, p. 44.

20. *Ibid.*, p. 171.

21. *Histoire et description de la cathédrale de Cologne*, op. cit., p. 36.

22. Signalons à propos de l'architecte romain que celui-ci, contrairement à ce qu'on lit parfois, ne fut pas découvert à la Renaissance puisque dès l'époque de Charlemagne, Vitruve était considéré comme une source importante, chez Éginhard par exemple ; cf. Edgar de Bruynes, *Études d'esthétique médiévale*, Albin Michel, 1998, vol. 1, chap. III.

encore chez l'architecte Sulpice Boisserée un usage manifeste de cette géométrie symbolique ancienne dont on cherche aujourd'hui jusqu'à nier l'existence.²³

PAUL LECRUX

23. C'est, parmi d'autres, ce que fait R. Dachez dans sa postface au livre d'A. Bauer, *Aux origines de la Franc-Maçonnerie*, Dervy, 2003, p. 93.

REMISE EN ORDRE D'ORDO AB CHAO DE M. CHARLES-ANDRÉ GILIS

« Tout homme qui ne professe pas
la foi maçonnique est un homme incomplet. »

Émir ABD AL-QÂDIR
(à Amboise, le 28 août 1865).

Remarques préliminaires

M. Gilis vient de publier un ouvrage qui concerne, cette fois, la Franc-Maçonnerie : *Ordo ab Chao*¹. Comme le suggère le sous-titre : *La Franc-Maçonnerie dans la lumière du Prophète*², c'est un éclairage islamique qui est donné ici. Pour exposer « l'enseignement maçonnique selon le *Tasawwuf* »³,

1. Éd. Albouraq, Paris, 2004.

Afin de faciliter la lecture, et pour éviter un nombre trop abondant de notes, nous nous sommes autorisé à mentionner les livres de Guénon et de Vâlsan sous forme abrégée. *Articles et comptes rendus I* : ACR 1 ; *Aperçus sur l'Ésotérisme chrétien* : AEC ; *Aperçus sur l'Initiation* : AI ; *L'Ésotérisme de Dante* : ED ; *Études sur la Franc-Maçonnerie et le Compagnonnage* : EFMC 1 ou 2 ; *Études sur l'Hindouisme* : EH ; *Les États multiples de l'être* : EME ; *Formes Traditionnelles et Cycles Cosmiques* : FTCC ; *La Grande Triade* : GT ; *Le Roi du Monde* : RM ; *Le Symbolisme de la Croix* : SC ; *Symboles Fondamentaux de la Science Sacrée* : SFSS ; *Le Théosophisme Histoire d'une pseudo-religion* : THPR ; *L'Islam et la fonction de René Guénon* : IFRG.

Nous avons procédé de même pour les titres des revues suivantes : *Connaissances des Religions* : CdR ; *Études Traditionnelles* : ET ; *La Règle d'Abraham* : LRA ; *Vers la Tradition* : VLT ; *Le Voile d'Isis* : VI.

Sauf indication contraire, c'est nous qui soulignons dans les citations les mots ou phrases par des italiques.

2. En pages 3 et 5 on peut lire *dans la Lumière*, ce qui respecte le sens des convenances.

3. Nous reprenons le titre du ch. II d'*Ordo ab Chao*.

l'A. s'appuie principalement sur les enseignements d'Ibn Arabî et de quatre maîtres akbariens : l'émir Abd al-Qâdir l'Algérien, « le cheikh égyptien Elish al-Kabîr, à qui René Guénon dédia *Le Symbolisme de la Croix* » (p. 16), René Guénon qui vient d'être cité, et Michel Vâlsan⁴.

À la première lecture de ce petit livre, même sans aller dans le détail, on ressent immédiatement une "gêne" vis-à-vis des conclusions que l'A. tire des textes qu'il cite. Les mots qui viennent alors à l'esprit, si l'on veut qualifier plus précisément les raisons de cet embarras, sont : "radicalisation", "gauchissement", "imprudence". Une lecture plus fine des travaux en question, que l'A. a rappelés à sa façon, montre en fait que ceux qu'il considère comme ses maîtres ont été beaucoup plus nuancés et précis que lui, et que certaines de leurs remarques contredisent nettement ses propres conclusions. En réalité, nous sommes en présence d'une étude ni "guénonienne", ni "vâlsanienne"⁵, mais purement "gilisienne"⁶. C'est d'ailleurs ce que l'on constate dès les premières lignes du livre « qui se propose d'examiner la façon dont l'Ordre maçonnique est envisagé par l'ésotérisme islamique »,

4. Ce sont ces mêmes maîtres que M. Muhammad Vâlsan avait déjà mentionnés dans *LRA* 10, pp. 18-19.

5. M. Gilis se présente pourtant comme étant « le disciple de Cheikh Mustafa Abd al-Azîz » (*L'Esprit universel de l'Islam*, au dos de la couverture, Alger, 1989), et « vâlsanien » (*VLT* 74, p. 8). De plus, il a affirmé : « nous n'accordons aucune autorité à quelque écrivain contemporain que ce soit en dehors de René Guénon et de Michel Vâlsan » (*VLT* 88, p. 69 ; c'est l'A. qui souligne), ce qui est son droit le plus strict. Aussi comprendra-t-il d'autant mieux qu'on puisse ne pas admettre sa propre autorité dans la mesure où elle contredit celle de ses deux maîtres.

6. Cette constatation peut être étendue, d'ailleurs, à d'autres parties des écrits de l'A. Non sans raison, M. Gayat a affirmé que « ce n'est pas parce que personne jusqu'ici ne s'est donné la peine d'examiner publiquement ses nombreuses études qu'elles sont irréprochables ni qu'il ne faille pas y revenir » (*VLT* 96, p. 67). Il a commencé à montrer quelles "distances", pour utiliser un euphémisme, a pris l'A. par rapport à l'enseignement de Vâlsan (cf. *LRA* 11, p. 3 ; 12, pp. 41-50 ; 13, pp. 51-53, et 59 ; *VLT* 96, p. 67). Pour ce qui se rapporte à Guénon, M. Foucaud (*VLT* 77, pp. 67-68) a été l'un des premiers à faire de même, en signalant que M. Gilis a mis en cause sa formule de l'Identité Suprême dans le ch. III des *Sept Étendards du Califat*.

alors que nous allons vite nous rendre compte que c'est uniquement aux thèses de M. Gilis qu'on a affaire.

En effet, dans une « Note liminaire », l'A. revient sur « La Sainte-Égide »⁷, affirmant que « la légende de Saint (*sic* !) Gilles contenait, selon les termes employés par Denys Roman, “une transmission capitale pour l'Ordre maçonnique” en rapport avec “les mystères du ‘Saint-Empire’” » (p. 9). Dans son article publié en 1997, il se référait principalement au ch. VIII des *Réflexions d'un Chrétien sur la Franc-Maçonnerie*⁸ de ce Maçon. Or, dans ce chapitre, à aucun moment cet auteur ne mentionne saint Gilles, pas plus que le *Dumfries Manuscript n° 4*, que Roman examine alors, ne parle de ce saint. C'est donc M. Gilis, et lui seul, qui a établi une relation entre l'histoire contenue dans ce manuscrit et la légende de saint Gilles, ce qui n'est pas du tout la même chose !

Puis l'A. reprend une description de l'un des « “insignes” distinctifs des Souverains Grands Inspecteurs Généraux (33^e degré de la Maçonnerie écossaise) » (p. 9), d'après M. Jean-Pierre Bayard. Comme il n'apporte aucune précision concernant l'origine de ladite description, nous suppléerons à cette carence en disant qu'elle est tirée du livre intitulé : *Le Symbolisme maçonn-*

7. Il n'est peut-être pas inutile de préciser aussi que cet article, ayant été refusé par *LRA*, son A., pourtant compagnon de la première heure, a manifesté depuis quelque acrimonie envers cette revue, sa direction et sa rédaction. Ce texte sera finalement publié dans *VLT* 69. M. Gilis va encore se plaindre que *LRA* mène contre lui « une campagne systématique » (*VLT* 94, p. 70). Or, ce n'est pas sa “personne” qui importe pour nous, mais bien certaines de ses thèses approximatives ou erronées, et il faudrait une autre occasion pour aborder la question de ce que M. Gayat a appelé « la chimérique “Sainte-Égide” et son hypothétique fonction » (*VLT* 96, p. 70).

8. Pp. 124-125. À propos de ce chapitre, M. Gilis renvoie ainsi en note (*VLT* 69, p. 12) : « il s'agit apparemment d'un inédit, ce que le présentateur de l'ouvrage, M. A. Bachelet, omet de signaler. De plus, on ne trouve aucune indication sur la provenance de ce texte et sur l'époque de sa rédaction ». Précisons que la partie relative au *Dumfries MS n° 4* (pp. 122-126) provient d'un compte-rendu paru dans les *ET* (1967, pp. 88-92 ; cf. aussi *VLT* 70, p. 65). À cette époque, cette revue avait Michel Vâlsan comme rédacteur en chef et, chose connue dans certains milieux maçonniques, celui-ci collaborait activement aux textes de Roman..

nique des Hauts Grades (p. 225, Paris, 1975). Mais elle figurait déjà notamment dans *Histoire et Rituels des Hauts Grades Maçonniques* de M. Paul Naudon (p. 310, Paris, 1970). On relèvera aussi qu'elle remonte au 1^{er} mai 1786 et fait partie de l'« Appendice aux Statuts fondamentaux et grandes Constitutions du Suprême Conseil du trente-troisième degré »⁹.

Les Maîtres akbariens et la Franc-Maçonnerie

Dans le premier chapitre intitulé « Actualité de la Franc-Maçonnerie », l'A. cite un passage relatif « à la fonction du Saint-Empire » (p. 14) tiré de la longue étude, pourtant inachevée, de Michel Vâlsan sur « Les derniers hauts grades ». Il conclut que « la Franc-Maçonnerie est évaluée *ici* au point de vue des fonctions traditionnelles, et non à celui de la réalisation initiatique ». Pour l'extrait en cause, c'est exact ; mais l'A. pourrait-il affirmer qu'il en est de même pour cette citation : « *la relation établie par René Guénon entre les trois derniers degrés de la Maçonnerie écossaise et la réalisation descendante pose quelques questions qui intéressent présentement les Maçons d'esprit traditionnel* »¹⁰ ? Ou pour cette autre : « les clartés maçonniques que vous êtes voué à répandre à profusion sur les intelligences des maçons et des profanes qui n'ont pas comme vous le bonheur sans égal de *pouvoir contempler la Vérité Suprême face à face et sans voile* »¹¹ ; Vâlsan commentait : « *ici il s'agit donc de connaissance pure et même de l'ordre le plus élevé [...]* et en même temps on trouve clairement indiquée *la fonction illuminatrice que revêtaient les initiés effectifs correspondant à ce grade* »¹². Ainsi, selon Vâlsan

9. Cet « Appendice » des « Véritables Instituts secrets et Bases fondamentales de l'Ordre des anciens Francs-Maçons-Unis et Grandes Constitutions du Rit Ancien – Accepté – Écossais de l'An 1786 », a été certifié le 23 février 1834 ; il a été publié par M. Naudon, *op. cit.*, pp. 309-311.

10. *ET* 1953, p. 161 ; citation extraite de la première phrase de l'article de Vâlsan qui traite de l'Écossisme, donc d'une partie de la Maçonnerie, et surtout, il ne faut pas l'oublier, de la « réalisation descendante ».

11. Tirée de l'ouvrage antimaçonnique *Maçonnerie Pratique*, Paris, 1886, II, pp. 34 et 42 (*ET* 1953, p. 272) ; c'est Vâlsan qui soulignait.

12. *ET* 1953, pp. 272-273 ; c'est nous qui soulignons.

lui-même, la Maçonnerie peut être évaluée *ici* d'une façon, et *là* d'une autre, en tant que réalisation initiatique. Serait-ce à des fins partisans que M. Gilis privilégie certains aspects de l'enseignement de son maître, et en néglige d'autres ?

Toujours dans ce ch. I, l'A. rappelle l'intérêt qu'ont eu certains maîtres akbariens pour l'Ordre : l'émir Abd al-Qâdir, Elish al-Kabîr, Guénon et Vâlsan. À propos de l'œuvre de redressement traditionnel entreprise par Guénon, il écrit : « L'islâm¹³ envisagé dans sa fonction eschatologique était concerné au premier chef par ce redressement qu'il a inspiré et dont il constitue, à nos yeux, l'achèvement » (p. 15). Heureusement qu'il a précisé à nos yeux, car il n'est pas possible, comme on le verra, de prêter cette idée aux autres autorités citées plus haut. En clair, l'A. nous explique que les autorités islamiques qui se sont penchées sur le sort de la Franc-Maçonnerie ne l'on fait qu'en vue d'un seul objectif : la détruire et faire passer ses membres à l'Islam ! Pourquoi Guénon suivait-il de si près les tentatives de restauration de la Maçonnerie s'il n'avait été question que de favoriser son islamisation, au sens le plus extérieur du terme ? Malgré cela il reconnaît que Guénon, dont la fonction est présentée par lui de plus en plus souvent comme étant d'inspiration exclusivement islamique, n'incitait pas les Maçons à s'adresser ailleurs, c'est-à-dire à chercher un rattachement initiatique hors de l'Ordre : Guénon n'avait donc pas la même perspective que l'A. sur ce point.

Au sujet de Vâlsan, il affirme que celui-ci « n'acceptait de recevoir comme disciples des aspirants qui avaient été admis auparavant dans la Maçonnerie qu'à condition qu'ils renoncent désormais à toute activité à l'intérieur de l'Ordre » (p. 18). Ce point touche à une idée chère à l'A. selon laquelle, compte tenu de certaines prérogatives de l'Islam ésotérique, il y a incompatibilité, et même faute grave d'« associationnisme », dans le fait de superposer ou d'ajouter quelque chose à la forme islamique (VLT 94, p. 11). Or, il vient de rappeler dans le même chapitre (p. 16) que l'émir avait de lui-même demandé le rattachement à

13. Pourquoi cette singulière écriture ? Le mot est attesté dans les dictionnaires français sous les formes : "islam" et "Islam". Si l'on veut, pour des raisons de terminologie technique, le transcrire de l'arabe, il faut alors le mettre en italique, comme faisait Guénon (SFSS, p. 198 ; ACR I, p. 48).

l'Ordre ! Sur le même point, Guénon se montrait moins intran-
sigeant que lui lorsqu'il écrivait à Caudron (17-05-1935), à pro-
pos de « la possibilité de rattachement à deux organisations ini-
tiatiques, l'une occidentale [la Maçonnerie], l'autre orientale [le
Soufisme]... qu'il n'y a d'ailleurs pas la moindre incompatibilité
entre ces deux rattachements, et que, pour une même personne
ils ne sont nullement exclusifs l'un de l'autre »¹⁴. Et il confirmait
cette possibilité dans l'une de ses dernières lettres (12-11-1950) :
« Pour le rattachement à plusieurs organisations, à la condition
qu'il n'y ait pas d'incompatibilité entre elles (car cela peut aussi
arriver dans certains cas), il me semble qu'on pourrait y appli-
quer un proverbe qui dit : "Deux sûretés valent mieux qu'une",
parce que surtout au milieu de la confusion actuelle, quelqu'un
peut très bien ne pas savoir exactement à l'avance de quel côté
il lui sera possible d'obtenir les meilleurs résultats »¹⁵. On relè-
vera aussi que, toujours selon Guénon, et « par rapport à l'islam
en particulier, personne, dans les pays islamiques mêmes, n'a
jamais pensé qu'il puisse y avoir une incompatibilité quelconque,
et cela aussi bien au point de vue ésotérique qu'au point de vue
exotérique ; ici, par exemple, il y a toujours eu depuis longtemps
des Maçons à la fois parmi les "ulamâ ez-zâhir" et parmi les
membres des diverses *turuq* »¹⁶. On devine ce qui arriverait à

14. *Soufisme d'Orient et d'Occident*, n° 6, p. 27. Du vivant de Guénon, et avec l'aval de celui-ci, ont été créées la *tariqah* de Schuon et celle de Vâlsan, ainsi que la Loge "La Grande Triade" – nous laissons de côté certaines « expériences », pour reprendre un terme de Guénon, qui mériteraient d'être étudiées de près –. Il ne faut pas oublier d'ajouter la "voie" proposée par Maridort, caractérisée par cette "double appartenance" au *Taçawwuf* et à la Maçonnerie. D'autre part, après la Seconde Guerre mondiale, on constate chez Guénon un intérêt de plus en plus "explicite" pour les doctrines et symboles de la Franc-Maçonnerie dans le dernier livre qu'il publiera, *La Grande Triade*, et dans les nombreux articles qu'il y consacrera dans les *ET*, vers la fin de sa vie ; il "contrôlera" aussi la rédaction du rituel de la Loge "La Grande Triade".

15. Jean-Pierre Laurant, *Le sens caché dans l'œuvre de René Guénon*, p. 240, Lausanne, 1975.

16. Lettre à Schuon du 9-11-1946 citée dans *Connaissance des Religions*, n° 65-66 sur René Guénon, p. 21, Paris, 2002. Nous nous référons ici, comme dans la suite de notre texte, à l'article de M. Jean-Baptiste Aymard intitulé :

celui qui, aujourd'hui, s'aviserait de faire un tel constat devant M. Gilis ! Et il faut remarquer que, d'après la dernière citation, si des musulmans sont rattachés à la fois au *Taçaawwuf* et à la Maçonnerie, d'autres musulmans, parmi les "savants exotéristes", ne possèdent qu'un seul rattachement : celui relevant d'une organisation initiatique occidentale.

Vâlsan non plus n'avait pas une attitude aussi radicale et sectaire que celle mentionnée au début du paragraphe précédent : une disposition de discipline générale dans sa *tarîqah* n'était certainement pas une loi incontournable. Les plus anciens des Maçons se souviennent peut-être de la présence parmi eux de l'un de ses disciples, autorisé par son Maître, à plusieurs reprises, à observer l'évolution de la situation à la Loge "La Grande Triade" et, qu'à ces occasions, le disciple en question a pratiqué régulièrement les rites. Nous avons aussi des raisons de croire que Vâlsan, dans cette affaire, a procédé à d'autres vérifications d'un ordre plus intérieur, sans que M. Gilis ait pu être au courant, car il n'était pas encore entré en Islam¹⁷. Ainsi, qu'il le veuille ou non, ne fait-il pas partie, lui aussi, de ceux « qui considèrent que le monde a commencé avec eux » (p. 68) ? Même si cette initiative pouvait avoir un caractère exceptionnel, elle suffit à montrer le "décalage" entre les agissements réels du maître et l'interprétation réductrice et exclusiviste de M. Gilis. Notons encore, à titre d'exemple, que Vâlsan n'hésitait pas à rappeler que, selon Guénon, certains initiés ont pu « être à la fois Rose-Croix et *Çûfis* »¹⁸. Vu le caractère chrétien affirmé de la Rose-Croix, l'indication de Guénon doit paraître aujourd'hui quelque peu aberrante aux yeux de l'A. Faut-il aussi considérer comme une forme d'"associationnisme" le fait que le symbole de la Rose-Croix « ne fut pas étranger à l'hermétisme islamique, et [que]

« La naissance de la Loge "La Grande Triade" dans la correspondance de René Guénon à Frithjof Schuon », publié dans ce n° de *CdR*.

17. Ce n'est qu'en 1969 qu'il adhère à l'Islam (cf. le dos de couverture de *L'Esprit Universel*) ; Vâlsan décède fin 1974 : "le" disciple a donc connu son maître sur une période courte qui lui donne relativement peu de recul sur tout ce que Vâlsan avait pu exprimer dans le détail à propos de ces questions durant sa longue carrière.

18. *ET* 1953, p. 225, en référence au ch. XXXVIII des *AI*.

l'on peut voir au-dessus de la tombe de tel *Sheikh* fondateur d'une *tarîqah*, l'image de la rose crucifère »¹⁹ ?

Ces quelques exemples montrent bien les "torsions" que M. Gilis effectue à partir des textes de ses maîtres, et comment il tente d'imposer aux autres son pseudo-savoir de l'Ordre maçonnique, ignorant qu'il est de certains faits ou doctrines²⁰. Ne croit-il pas aussi que l'expression « Grand Maître » est celle « d'un grade maçonnique » (p. 17) ? Il ne sera probablement pas superflu d'apporter quelques précisions à ce sujet. En tant que grade maçonnique, dans les divers Rites, cette expression n'apparaît jamais comme telle, puisqu'elle est toujours accompagnée d'un qualificatif, d'un terme, etc. Si l'on s'en tient au seul Rite Écossais Ancien et Accepté, les noms des grades qui la reprennent sont, au 12^e degré le "Grand Maître Architecte", et, au 20^e, le "Vénérable Grand Maître de toutes les Loges". « Dans la Maç. opérative, les travaux du 7^e degré sont toujours accomplis par 3 personnes seulement, représentant les 3 GG. MM. »²¹. Ces trois Grands Maîtres sont « Salomon, Hiram, roi de Tyr et Hiram-Abi », (*EFMC* 2, p. 45). Leurs représentants, dans *The Worshipful Society of Free Masons*, c'est-à-dire dans la Maçonnerie "opérative" de John Yarker, Clement Stretton et Thomas Carr, ont le grade de *Enthroned Master Mason*, d'après Yarker²², ou, du temps de Stretton, de *Master Mason of the Craft of Free Mason* ou *The Grand Master, First, Second and Third*²³. Ils cor-

19. VI 1931, p. 283. Il pourrait s'agir de la tombe du Cheikh Elish, ce saint ayant atteint, selon Guénon, « le degré initiatique du Rose-Croix effectif » (*IFRG*, p. 58).

20. Sans vouloir « l'offenser », comme disait Guénon, il « parle de la Maçonnerie à peu près comme un aveugle des couleurs » (*EFMC* 1, p. 211).

21. Lettre du 08-09-1949 à Denys Roman. Jusqu'à la fin de sa vie, on relèvera que lorsqu'il s'adressait à un Maçon, le F.: Guénon inaugurait sa lettre par la salutation : « T.: C.: F.: », "Très Cher Frère".

22. Cf. A. E. Waite, *A new Encyclopaedia of Freemasonry*, vol. 2, p. 473, New York, 1970.

23. Pierre Girard-Augry, « La Tradition du Nom chez les Opératifs », *Travaux de la Loge Villard de Honnecourt*, 1986, 13, p. 72 ; cf. aussi « Les survivances opératives en Angleterre et en Écosse », *ibid.*, 1981, 3, pp. 100-123.

respondent, « dans un chapitre de l'Arche Royale », aux « pouvoirs prophétique, sacerdotal et royal »²⁴, ou, selon une autre perspective, aux arts sacerdotal, royal et artisanal.

Si l'on ne considère plus les "grades", mais les "titres", et toujours dans le Rite Écossais Ancien et Accepté, "Grand Maître" est le titre du Maître des Cérémonies au 15^e, et celui du Chef ou Président de la Loge au 20^e (à ce grade, d'ailleurs, ce titre est aussi donné à tous les frères).

On trouve aussi l'expression de "Grand Maître" dans certains écrits du XVIII^e, comme dans *L'Ordre des Francs-Maçons trahi* (1745) de l'abbé Pérau. Ainsi que le remarquait justement Harry Carr, on l'utilisait « d'une façon plutôt vague, dans ce texte et dans la pratique maçonnique française avec le sens de *Worshipful Master* »²⁵, ce qui correspond à la fonction de Vénérable, ou de « Maître d'une loge particulière dans les divulgations des années 1740 »²⁶.

Enfin, en tant que le "Grand Maître" est le chef d'une obédience symbolique, on a affaire ici à une fonction élective, à l'exception de la Suède où c'est le roi qui est, de droit, le "Grand Maître".

Toujours dans ce ch. I, M. Gilis écrit que Guénon « fut admis en 1911 à la Loge "Thébah" », et qu'« il mit rapidement fin à ses activités maçonniques (au plus tard en 1917) » (p. 17) ; comme il ne fournit aucune source, nous sommes en droit de lui demander ce qui lui permet d'être si catégorique. En cette même page 17, si l'A. affirme que Guénon « a encouragé les *Franc-Maçons* (*sic !*) qui adhéraient à son enseignement dans toutes leurs tentatives d'opérer un redressement traditionnel à l'intérieur de l'organisation à laquelle ils appartenaient », il pense qu'« il serait peut-être excessif d'affirmer qu'il a encouragé ceux de ses correspondants qui recherchaient un rattachement initiatique à entrer dans la Franc-Maçonnerie ». Manifestement, comme M. Gilis ne connaît pas de tels exemples, ils ne sauraient exister !

24. Philippe Laspougeas, « René Guénon et l'Arche Royale », *ibid.*, 13, p. 50.

25. *The Freemason at work*, p. 5, Londres, 1977.

26. *Dictionnaire thématique illustré de la Franc-Maçonnerie*, de Lhomme, Maisondieu et Tomaso, p. 459, Éd. du Rocher, 1993.

C'est ignorer certains correspondants de Guénon, au moins en France et en Italie.

Le ch. II, « L'enseignement maçonnique selon le *Tasawwuf* », nous inspire la remarque suivante : si les développements contenus dans cette partie de l'ouvrage sont intéressants, la méthode qui consiste à les présenter comme étant l'essentiel de ce qu'il y a à dire sur le sujet ne peut satisfaire. On voit bien que l'attention de l'auteur a été "captée", dans sa lecture d'Ibn Arabî, par ce qui lui rappelle extérieurement et "formellement" la Maçonnerie, à savoir "l'art de bâtir" et la référence au futur temple de Salomon (p. 23). Or, selon Guénon (*AI*, pp. 193-194), les membres de la Maçonnerie "opérative" étaient soit des hommes de métier, soit des ecclésiastiques et médecins, ce qui implique que la Maçonnerie, même "opérative", ne se limitait pas "essentiellement" à "l'art de bâtir" ; le travail reste donc entièrement à faire sur cette question, et nous y reviendrons un peu plus loin. On regrettera l'utilisation de ce qu'on pourrait appeler une méthode "minimaliste", pour le moins "expéditive" et témoignant d'un esprit dépréciatif, pour traiter de certains sujets, parfois forts complexes comme celui-ci.

Le ch. III, « Les Maîtres akbariens », est présenté en plusieurs parties dont la première est entièrement consacrée à l'émir Abd al-Qâdir l'Algérien. Elle fait ressortir ce que l'A. appelle « le malentendu » (p. 32), ou les « malentendus » (p. 35) qu'il y eut entre cet éminent spirituel et la Maçonnerie. En 1860, lorsqu'il protège à Damas nombre de chrétiens, celle-ci estime alors, comme le rapporte un historien, que l'émir a fait, « par anticipation, une œuvre essentiellement maçonnique, et de nombreuses Loges lui votent des adresses de félicitations »²⁷. L'A., qui sait

27. X. Yacono, « Abd el-Kader Franc-Maçon », *Humanisme*, mai-juin 1966, p. 13. La citation de l'émir, mise en exergue de notre article, provient de ce texte (p. 28) ; elle se poursuivait ainsi : « j'espère qu'un jour les principes maçonniques seront répandus dans le monde entier. Dès lors, tous les peuples vivront dans la paix et la fraternité ». Voilà ce que déclarait un authentique Maître du Soufisme.

lire dans la pensée de l'émir²⁸, relativise autant que possible son rattachement à l'Ordre²⁹, et il omet aussi de préciser que quatre fils de l'émir étaient Maçons. Après avoir parlé de la période 1860-1865, il se réfère alors à la *Lettre aux Français*, écrivant : « Un dernier élément mérite d'être mentionné dans ce contexte » (p. 35). Cette dernière expression, « dans ce contexte », étant quelque peu équivoque, il n'est pas inutile de dire que ce texte est antérieur aux événements de la période en question : achevé le 12 *ramadân* 1271 (= 27 mai 1855), il avait été adressé au Président de la Société Asiatique, Joseph Reinaud. Il fut traduit et publié par Gustave Dugat, en 1858, sous le titre *Rappel à l'Intelligent, avis à l'Ignorant*. Nous le connaissons désormais sous le titre *Lettre aux Français*³⁰.

Un passage de cette *Lettre* mérite qu'on s'y arrête car il est significatif des "méthodes" de M. Gilis : celui-ci revient (p. 35) sur une affirmation très célèbre de l'émir : « Si les musulmans et les chrétiens avaient voulu me prêter attention, j'aurais fait cesser leurs querelles : ils seraient devenus extérieurement et intérieurement des frères. Mais ils n'ont pas fait attention à mes

28. « Intérieurement, tout porte à croire... » (p. 32) ; « cette pensée n'était nullement celle de l'émir » (p. 34). Il est vrai qu'il "lit" aussi dans l'imagination de la Vierge Marie (*Le Livre des Chatons des Sagesses*, pp. 400-401, Paris, 1998).

29. Il est vrai que ce rattachement de l'émir à la Maçonnerie gêne également quelques intellectuels et politiciens dans plusieurs pays arabo-musulmans. En s'appuyant sur divers documents, on met en avant le fait qu'à la date de son initiation, il était en pèlerinage à La Mecque. Or, le 18 juin 1864 correspond au 13/14 *muharram* 1281 ; il se situe donc un mois après les rites du pèlerinage. Il n'est probablement pas inutile de préciser que, pour beaucoup d'arabes, le terme de "franc-maçonnerie", eu égard aux actions intrigantes de nombre d'individus, est devenu synonyme d'"espionnage", *tajassus*, ce qui ne peut que favoriser l'antimaçonnerie de certains.

D'autre part, on s'accorde à penser que l'émir cessa toute activité maçonnique à l'époque où, au Convent du Grand Orient de France (1877), il fut décidé de supprimer de la constitution l'obligation de croire en l'existence de Dieu et l'immortalité de l'âme. Il y avait là une réelle incompatibilité entre certaines tendances laïcisantes et les principes traditionnels de l'Islam.

30. Trad. René R. Khawam, Paris, 1977.

paroles : la Sagesse de Dieu a décidé qu'ils ne seraient pas unis dans une même foi », et l'A. conclut : « Dans l'esprit de l'émir, cette foi ne pouvait être que la foi dans la révélation islamique » (p. 36). Nous nous permettrons de douter de cette déduction qui paraît être une réponse à l'emploi que M. Patrick Geay avait fait de cette même citation (*LRA* 12, pp. 35-36). D'abord, nous ferons remarquer que l'émir *met sur un pied d'égalité* les musulmans et les chrétiens en face de cette difficulté à parvenir à l'union, et on ne voit pas pourquoi les musulmans auraient échoué s'il ne s'agissait que d'avoir « foi dans la révélation islamique ». Ensuite, nous attirerons l'attention sur une affirmation concernant les Templiers, et que Guénon avait fait sienne, à savoir qu'ils avaient « possédé un “grand secret de réconciliation” entre le Judaïsme, le Christianisme et l'Islamisme » (*EFMC* 1, p. 108), c'est-à-dire qu'ils exerçaient une fonction analogue à celle que l'on prête à l'émir, plus large même car elle comprenait aussi le Judaïsme. Doit-on en conclure, puisque les Templiers étaient chrétiens, que la réalisation de cette réconciliation passait nécessairement par la conversion des juifs et des musulmans au Christianisme ? Le secret de ce que dit Abd al-Qâdir n'est-il pas plutôt à chercher dans la signification profonde des titres de deux chapitres d'*Orient et Occident* : « L'accord sur les principes » et « Entente et non fusion » ? Ou bien dans le verset coranique (3, 57) que Vâlsan a placé en tête de son article sur « L'Islam et la fonction de René Guénon », qui commande – excusez du peu ! – aux Gens du Livre de s'élever « jusqu'à une Parole également valable pour nous et pour vous » ? (*IFRG*, p. 11). L'égalité mentionnée implique que tout caractère de subordination est absent. Ou encore, symboliquement, dans le même “vin” que buvaient les Templiers, les Kabbalistes et les Soufis ? (*EFMC* 1, p. 108). C'est ce qui pouvait faire dire à Boccace, très certainement familiarisé au “goût” d'un tel breuvage, qu'« entre le Judaïsme, le Christianisme et l'Islamisme, “personne ne sait quelle est la vraie foi” » (*AEC*, p. 51), puisque, selon Guénon, « la vérité des trois religions est indiscutable... parce qu'elles ne sont qu'une en leur essence profonde » (*EFMC* 1, p. 108). Abd al-Qâdir continue dans

sa *Lettre* de 1855 : « Ne fera cesser leurs querelles que le Messie quand il reviendra ; mais il ne les réunira pas seulement par la parole, bien qu'il ressuscite les morts et guérisse l'aveugle et le lépreux. Il ne les réunira que par l'épée et la lutte à mort ». Peut-on tirer de cette "menace" que seuls les chrétiens seront visés par cette lutte ? Il y a souvent, chez l'A., une grande imprudence dans l'expression de sa conception des événements eschatologiques, par rapport aux textes mêmes, et il oublie de manière systématique, contrairement à Guénon, tout ce qui provient des autres traditions qui donnent de ces événements des descriptions pouvant sembler incompatibles entre elles, alors qu'elles doivent en réalité nécessairement s'accorder entre elles.

La première partie de ce chapitre se termine par une allégation qui nous laisse stupéfait : parlant de la "grande" guerre sainte, l'A. explique qu'il s'agit de « la guerre sainte intérieure symbolisée par l'épée, qui consiste à proclamer la fonction cyclique de la Forme muhammadienne lorsque les privilèges qu'elle comporte sont méconnus ou combattus par les ignorants » (pp. 36-37). Donner une telle définition de la "grande" guerre sainte est extrêmement réducteur et dangereux – on sait ce que certains pourraient en tirer –, et même si l'on veut reconnaître à la formule une certaine valeur, elle n'exprime encore qu'une modalité très extérieure du *jihâd*. Elle ne s'accorde guère avec ce qu'écrivait Guénon : « La "grande guerre sainte", c'est la lutte de l'homme contre les ennemis qu'il porte en lui-même, c'est-à-dire contre tous les éléments qui, en lui, sont contraire à l'ordre et à l'unité » (SC, pp. 59-60) ; elle n'est le privilège de personne ; elle peut et doit être faite par tout homme d'esprit traditionnel, quelle que soit la forme traditionnelle à laquelle il appartient.

La 2^e partie du ch. III concerne le Cheikh Elish. L'A. cite de lui une affirmation que Guénon a transmise à Schuon en novembre 1946 : « Le Cheikh Elish disait : "si les Maçons comprenaient bien leurs symboles, ils seraient tous Musulmans" ; et, à ce propos, il expliquait les 4 lettres du nom d'Allâh, sous le rapport de leurs formes comme correspondant respectivement à la règle,

au compas, à l'équerre et au triangle »³¹ (p. 40, repris de *CdR*, p. 22). L'A. tire de là, après un court développement, l'idée que les représentants de l'ésotérisme islamique ne se sont intéressés à la Maçonnerie que dans le seul but, pour cette dernière, de recevoir l'enseignement d'Ibn Arabî (p. 41). Or, souvenons-nous que Vâlsan a rapporté une phrase quasi-identique du Cheikh Elîsh (p. 16, d'après *ET* 1953, p. 37), que nous reprenons : « c'est ainsi que René Guénon nous écrivait une fois que le Cheikh Elîsh "expliquait à ce propos la correspondance des lettres du nom d'Allâh par leurs formes respectives, avec la règle, le compas, l'équerre et le triangle" »³², dont la partie finale est passée sous silence par M. Gilis. Pour Vâlsan, et bien loin des déductions de l'A., « ce que disait ainsi le Cheikh Elîsh pourrait avoir un rapport avec l'une des modalités possibles de la revivification initiatique de la Maçonnerie » (*IFRG*, p. 31), ce qui, on en conviendra, change sérieusement la perspective. De même, quand M. Gilis rappelle certains principes de la Société dénommée "Akbariyya", et que « Michel Vâlsan était donc fondé à conclure que ce projet contenait les termes d'une "concordance doctrinale entre l'Islam d'un côté et le Christianisme et la Maçonnerie de l'autre" » (p. 17), pourquoi omet-il la suite de la phrase de Vâlsan qui mentionne expressément « la nécessité d'une revivification des réalités traditionnelles – tout d'abord, dans l'ordre intellectuel et initiatique – » (*IFRG*, p. 38) ?

D'autre part, comme Vâlsan semble avoir eu les mêmes informations que celles transmises à Schuon³³, on peut supposer qu'il

31. Guénon poursuivait : « ... mais cela, j'aime mieux ne pas le dire à Clavelle, pour le moment du moins, afin de ne pas l'influencer dans un certain sens ». La carrière maçonnique de cet auteur fut très brève : entré dans l'Ordre le 10 juillet 1947 (*CdR* p. 26), il fut radié le 6 janvier 1951, la veille du décès de Guénon (cf. *Quelques souvenirs sur René Guénon et les "Études Traditionnelles"*).

32. M. Gilis note alors : « on remarque qu'il est question des formes de ces lettres, et non de leur signification métaphysique ». Veut-il dire que ces "formes" sont absolument exclusives de toute signification métaphysique ?

33. Dans bien des cas, Guénon demandait à son correspondant direct de faire circuler tout ou partie de ses lettres.

a eu connaissance de la phrase du Cheikh Elish reproduite au début du paragraphe précédent et sur laquelle repose la théorie de l'A. S'il en est bien ainsi, on se demandera pourquoi, lui, n'a pas utilisé cet argument qui semble si décisif à M. Gilis. En tout cas, il faudrait s'interroger avant tout sur la signification exacte du mot "Musulmans" chez le Cheikh Elish ; comme nous avons affaire, avec lui, à une autorité majeure de l'ésotérisme islamique, nous serions enclin à penser qu'il s'agit ici plus particulièrement de ceux qui suivent la Règle d'Abraham, la « religion ferme » du Patriarche *Hanîf Muslim* (*IFRG*, pp. 131-132), pour reprendre des expressions coraniques qui ne font pas dépendre la notion de "musulman" de l'apparition de l'Islam "historique" et du calendrier de l'Hégire³⁴.

Signalons aussi à M. Gilis que ce genre de sentence est fréquent dans toutes les traditions : il est bien connu, par exemple, que dans certaines versions de la légende du Graal les "bons" chevaliers juifs et musulmans se font baptiser pour participer au mystère du saint *Vaisseau*. Et ajoutons que des Maçons traditionnels se sont intéressés à juste titre, et depuis bien longtemps, à ces données transmises par Guénon et par Vâlsan ; leurs conclusions inédites, dont M. Geay a "dévoilé" certains aspects (*LRA* 12, p. 37), sont certes plus intéressantes que les "réductions" de l'A.

34. Après avoir rappelé « que le sens propre du mot *Islâm* est "soumission à la Volonté divine" », Guénon écrivait que « tout être est *muslim*, en ce sens qu'il n'en est évidemment aucun qui puisse se soustraire à cette Volonté, et que, par conséquent, chacun occupe nécessairement la place qui lui est assignée dans l'ensemble de l'Univers » (*SC*, p. 135). « La différence entre les êtres consiste en ce que, tandis que les uns se conforment consciemment et volontairement à l'ordre universel, les autres l'ignorent ou même prétendent s'y opposer » (*AI*, p. 68). À cette occasion, Guénon parlait alors des « véritables centres spirituels » qui représentent « la Volonté divine en ce monde ; aussi ceux qui y sont rattachés de façon effective peuvent-ils être regardés comme collaborant consciemment à la réalisation de ce que l'initiation maçonnique désigne comme le "plan du Grand Architecte de l'Univers". Ainsi, le mot *muslim* peut-il être légitimement attribué « aux formes traditionnelles antérieures à celle qu'on appelle plus spécialement islamique » (*ACR* 1, p. 48).

L'“opérativité” en Maçonnerie

La fin du ch. III est réservée à Guénon et à Vâlsan (pp. 43-48) ; elle vise avant tout à déterminer les limites de la Maçonnerie en rappelant des données tirées de ces deux autorités. En ce qui concerne Guénon, l'A. se borne à établir principalement son argumentation sur le ch. XXIX des *Aperçus sur l'Initiation* intitulé : « “Opératif” et “spéculatif” ». On est étonné de voir ce que M. Gilis en tire, et de lire que la restauration de l'initiation maçonnique, « conçue comme un retour à l'état “opératif” » (AI, p. 196) ne peut signifier pour lui rien « d'autre, en l'occurrence, que l'exercice traditionnel du métier de maçon » (p. 45) ! Dès le début de son chapitre, Guénon précisait pourtant, nous l'avons brièvement signalé plus haut à propos du ch. II d'*Ordo ab Chao*, que doivent être considérés comme “opératifs”, les « Maçons “libres”, qui étaient des hommes de métier », et les « Maçons “acceptés” qui, eux, n'étaient pas des professionnels, et parmi lesquels une place à part était faite aux ecclésiastiques, qui étaient initiés dans des Loges spéciales pour pouvoir remplir la fonction de “chapelain” dans les Loges ordinaires » (p. 193). Puis il signalait la nécessité de la présence d'un autre Maçon “accepté”, à savoir un médecin (p. 194)³⁵, la médecine étant « considérée essentiellement comme une science sacerdotale » (FTTC, p. 136). La “réduction” de la Maçonnerie à son aspect manuel est donc une erreur dénoncée par Guénon qui écrivait, à propos de Shakespeare que, s'il « fut Maçon, il dut être forcément un Maçon opératif (ce qui ne veut nullement dire un ouvrier) » (EFMC I, pp. 124-125). Dans ce contexte, il n'est pas inutile de rappeler qu'« il est trop commode, et aussi beaucoup trop simple, de parler de la Maçonnerie en général comme d'une sorte d'entité indivisible ; les choses sont autrement compliquées dans la réalité, et [...] il faut toujours savoir faire les distinctions nécessaires et dire de quelle Maçonnerie on entend parler » (THPR, p. 244). De là, il faut comprendre la Maçonnerie comme étant une organisation artisanale, un art royal et un art sacerdotal, chacun de ces aspects relevant d'un même “tout” se rap-

35. Cf. aussi EFMC I, p. 126.

portant en réalité à des ordres différents. En tant qu'initiation de métier, elle se réfère essentiellement aux "petits mystères" ; en tant qu'elle permet « de pouvoir contempler la Vérité Suprême face à face et sans voile », elle concerne les "grands mystères" qui sont considérés sous « le double aspect "sacerdotal" et "royal" » au grade de *Holy (and) Royal Arch* (SFSS, p. 263). Et en tant qu'elle concerne « l'institution d'un centre spirituel [...], lieu de la manifestation divine, toujours représentée comme "Lumière", [c'est] l'antique science sacerdotale qui présidait à la construction des temples » (RM, p. 23).

D'autre part, Guénon insistait sur le fait que « le mot "opératif" ne doit pas être considéré exactement comme un équivalent de "pratique", en tant que ce dernier terme se rapporte toujours à l'"action" (ce qui est d'ailleurs strictement conforme à son étymologie), de sorte qu'il ne saurait être employé ici sans équivoque ni impropriété ; en réalité, il s'agit de cet "accomplissement" de l'être qu'est la "réalisation" initiatique, avec tout l'ensemble des moyens de divers ordres qui peuvent être employés à cette fin » (AI, p. 195). Il terminait son chapitre en précisant que les termes "opératif" et "spéculatif" correspondent « respectivement à l'initiation effective et à l'initiation virtuelle » (p. 197).

Dans le chapitre suivant des *Aperçus sur l'Initiation*, « Initiation effective et initiation virtuelle », il indiquait que la transmission initiatique « peut s'entendre en deux sens différents : d'une part, transmission d'une influence spirituelle, et, d'autre part, transmission d'un enseignement traditionnel » qui « ne peut être autre chose qu'une aide extérieure apportée au travail intérieur de réalisation, afin de l'appuyer et de le guider autant qu'il est possible ; c'est là, au fond, son unique raison d'être, et c'est en cela seulement que peut consister le côté extérieur et collectif d'un véritable "travail" initiatique » (p. 199). Il soulignait l'interpénétration du rite et du symbole comme supports de l'influence spirituelle au point que l'on puisse « comprendre par là que la méditation sur les symboles prenne elle-même, dans certaines conditions, le caractère d'un véritable rite, et d'un rite qui, cette fois, ne confère plus seulement l'initiation virtuelle, mais permet d'atteindre un degré plus ou moins avancé d'initiation effective » (p. 200). La fin du chapitre établit nettement la différence entre

la "méditation" et la "spéculation" sur le symbole, et tout en ayant une valeur générale évidente, elle s'applique plus particulièrement au cadre maçonnique.

Il reste à définir les *conditions* auxquelles il est fait allusion dans ce passage. Dans un compte-rendu (*EFMC 1*, p. 280) Guénon précisait : « si l'initiation, *dans ces conditions*, demeure simplement virtuelle au lieu d'être effective, c'est précisément en cela que la Maçonnerie moderne n'est plus que "spéculative", c'est-à-dire privée des "réalisations" que permettait l'ancienne Maçonnerie "opérative", *en partie* sans doute parce que celle-ci avait pour base la pratique réelle du métier de constructeur, *ce qui va bien plus loin qu'on ne le pense, mais en partie aussi pour d'autres raisons relevant de la "technique" initiatique en général* ». La Maçonnerie "opérative", « était vraiment complète dans son ordre, possédant à la fois la théorie et la pratique correspondante » (*EFMC 1*, p. 13). On s'aperçoit, en reprenant ces textes, que la référence à l'exercice du métier de maçon, tout en n'étant pas négligeable bien sûr, n'est pas à proprement parler au centre de la "réalisation". La question de la « pratique réelle du métier [... qui] va bien plus loin qu'on ne le pense », mériterait d'ailleurs d'être l'objet de certains développements qu'il n'est pas possible d'entreprendre ici. Dans cette perspective, il n'est probablement pas inutile de rappeler que Guénon lui-même a appartenu à la Maçonnerie "opérative", étant « membre d'une maîtrise, c'est-à-dire d'un groupement de Maîtres à tous grades dont la tradition orale remontait à l'époque artisanale de la Maçonnerie française [...]. Les groupements de Maîtres décidèrent de maintenir la tradition ancienne toute pure. Pour empêcher à l'avenir toute déviation, toute divulgation et toute trahison, ils décidèrent l'anonymat des membres et que désormais il n'y aurait plus de statuts ni d'autres documents écrits ; plus de candidature, mais acceptation de nouveaux membres par cooptation secrète »³⁶.

36. Frans Vreede, cité par Roman, *René Guénon et les destins de la Franc-Maçonnerie*, pp. 195-196, Paris, 1982. On remarquera qu'une revue, pourtant intitulée *The Speculative Mason* – et non *Spéculative* (*sic* ! p. 69 d'*Ordo ab Chao*) – ouvrait ses colonnes à des Maçons se présentant comme "opératifs".

Lorsqu'il évoque Michel Vâlsan (pp. 47-48), M. Gilis utilise des italiques pour mettre en évidence ce qui conforte sa thèse, et retenir ainsi l'attention du lecteur qui est invité à ne pas trop s'intéresser à d'autres aspects de la question. Il cite alors un long passage concernant la limitation cosmologique de la Maçonnerie, passage (tiré d'*ET* 1951, pp. 245-246) à l'intérieur duquel on trouve cette phrase de Vâlsan : « néanmoins, de même que la cosmologie peut finalement avoir un point de contact avec le domaine métaphysique, *il ne serait pas impossible que, dans un milieu maçonnique constitué sur des bases strictement intellectuelles l'on fit l'adjonction d'un point de vue métaphysique* » (ici c'est nous qui soulignons), et l'A. de croire qu'il peut réduire la portée de cette affirmation en insistant sur le passage qui suit : « mais si une telle adjonction était possible, cela constituerait, à vrai dire, *une superposition par rapport à ce qui fait proprement le point de vue maçonnique et non pas un développement normal des possibilités de celui-ci* » (souligné par l'A.). Ce que nous lisons, nous, c'est que Vâlsan acceptait l'idée que "quelque chose" puisse être superposé à la Maçonnerie, fût-ce "a-normal" par rapport à la perspective initiale ! Retenons que l'adjonction pourrait être celle « d'un point de vue métaphysique »³⁷ ce qui, sous la plume de Vâlsan, ne se limitait certainement pas à des aspects purement théoriques. Pour être précis, il faut dire en plus que la réflexion de Vâlsan, replacée dans son contexte, s'appliquait avant tout à l'initiation de métier, donc aux trois premiers grades dits "symboliques". Nous verrons plus loin qu'il envisageait aussi d'autres perspectives.

Les hauts grades

Dans le ch. IV, l'A. aborde « La question des hauts grades » : c'est une sorte de synthèse de ce qu'ont écrit sur le sujet Reyor, Guénon et Vâlsan. La signification initiatique des hauts grades est celle-ci : « ces grades peuvent être considérés comme constituant proprement *des extensions ou des développements du grade*

37. Comme nous venons de le voir, dans la perspective de Vâlsan, « la cosmologie peut finalement avoir *un point de contact* avec le domaine métaphysique ». Chez M. Gilis, « l'ordre "physique" ou "cosmologique" [est] *opposé* à l'ordre métaphysique » (p. 44 ; c'est nous qui soulignons).

de Maître »³⁸ ; contrairement à la thèse de Reyor³⁹, les hauts grades ne sont pas envisagés « comme un passage des “petits mystères” aux “grands mystères” » (p. 57). Mais on perçoit le grand embarras de l'A. lorsqu'il aborde la question du *Royal Arch* et l'expression *from square to arch* : il s'efforce de minimiser l'importance du commentaire de Guénon sur la question. Celui-ci disait, en effet, que le *Royal Arch* est le seul grade « qui doit être regardé comme strictement maçonnique à proprement parler, et dont l'origine opérative directe ne puisse soulever aucun doute : c'est en quelque sorte le complément normal du grade de Maître, avec une perspective ouverte sur les “grands mystères” » (EFMC 2, pp. 41-42)⁴⁰. Que vient donc faire ici cette

38. EFMC 2, p. 40 ; c'est l'A. qui souligne (p. 56).

39. Ici, il faut mettre en évidence un autre procédé utilisé par M. Gilis : se référant aux interprétations du seul Reyor (=Clavelle dont il a été question dans une note précédente), il conclut qu'« il s'agit là de la première tentative faite par des Maçons... » (p. 52). Voilà une extension illégitime d'un cas particulier, ce qui revient à prendre la partie, fût-elle réduite à une seule unité, pour le tout, et jeter l'opprobre sur « des Maçons ». Plus loin, l'A. fera de même : parlant de la Franc-Maçonnerie, il écrit qu'« elle prétend même juger, au moyen des critères étroits qui sont les siens, des enseignements dont elle ignore la portée et la raison d'être réelles. L'exemple de Denys Roman déclarant que Shankaracharya “dérailait” parce qu'il avait, selon lui, calomnié le bouddhisme, et allant même jusqu'à reprocher à ce grand métaphysicien d'avoir un “horizon intellectuel limité à une seule tradition” est typique des méprises auxquelles peut conduire la spéculation maçonnique » (pp. 84-85). *Tous les Maçons* doivent-ils être jugés à l'aune d'une telle ineptie qu'on ne saurait collectivement leur imputer ? Quant à M. Gilis, ne doit-on pas lui retourner le compliment quand il prétend juger des enseignements maçonniques dont il ignore la portée et la raison d'être réelles, « au moyen des critères étroits qui sont les siens » ? Lorsqu'il se trompe sur tel aspect de la Maçonnerie, ce qui n'est que trop fréquent, et du seul fait qu'il est musulman, sommes-nous fondé à dire que *tous les musulmans* sont dans l'erreur au sujet de l'Ordre, ou que *l'Islam* se méprend constamment quand il parle de la Maçonnerie ? Et comme M. Gilis est aussi rattaché au *Taşawwuf*, ses erreurs entachent-elles *tous* les membres de *toutes* les organisations initiatiques du Sufisme ?

40. Se référant au *Livre des Constitutions*, Palingénus écrivait en janvier 1912 : « il n'y a que trois degrés, comprenant la Sainte Royale Arche », et ceci est en effet la seule réponse conforme à la plus stricte orthodoxie. Il en résulte, tout d'abord, que l'«*Arch Masonry*» n'est point réellement et origi-

perspective d'*ouverture* sur les "grands mystères" si cette possibilité n'existe pas comme le soutient M. Gilis ? Les « interprétations fantaisistes » (p. 57), en l'occurrence, n'appartiennent qu'à l'A. chez lequel on constate une sorte de dédain à l'égard des "petits mystères" tout à fait déplacé ; il ne va tout de même pas nous faire croire qu'une bonne partie des initiés en Islam se meut allègrement dans le domaine des "grands mystères" !

Nous pourrions aussi, en considérant les divers centres subtils de l'être humain, souligner que Guénon a mentionné l'existence d'une relation entre le grade de *Royal Arch* et le *Brahma-randhra* qui se "situe" à « la couronne de la tête ». Cet « orifice de *Brahma*, point de contact de la *sushumnâ* ou "artère coronale" avec le "rayon solaire" », « se rapporte à la conquête effective des états supérieurs de l'être » (*RM*, p. 66). Guénon précisait ailleurs que c'est « seulement au grade de *Royal Arch* que le véritable rapport entre » l'*âjnâ chakra* et le *Brahma-randhra*, qui sont « deux "centres" différents devrait pouvoir être compris effectivement » (*EFMC 2*, p. 151). Nous nous contenterons de rappeler que la "localisation" du premier "centre" cité « est en rapport direct avec le "troisième œil", qui est l'"œil de la Connaissance" » dont la fonction « se réfère essentiellement au "sens de l'éternité" et à la restauration de l'"état primordial" [...] ; le stade de "réalisation" correspondant à l'*âjnâ chakra* implique donc la perfection de l'état humain, et là est le point de contact avec les états supérieurs, auxquels se rapporte tout ce qui est au-delà de ce stade » (*EH*, pp. 39-40). C'est autour du *Brahma-randhra*, qu'« est un septième "lotus", *sahasrâra* ou le "lotus à mille pétales" » (p. 33). « Celui qui connaît véritablement et pleinement *sahasrâra* est affranchi de la "transmigration" (*samsâra*), car il a brisé, par cette connaissance même, tous les liens qui l'y tenaient attaché, et il est parvenu dès lors à l'état de *jîvanmukta* » (pp. 40-41). De là, nous devons dire que le stade de "réalisation" correspondant

nellement distincte de la "*Craft Masonry*", mais que, dans celle-ci même (et sans être aucunement un degré spécial), elle vient se superposer à la "*Square Masonry*" pour constituer le complément de la Maîtrise » (*EFMC 2*, pp. 301-302. Cf. aussi Paul Naudon, *La Franc-Maçonnerie chrétienne*, p. 107, Paris, 1970).

au septième lotus, étant au-delà d'*âjnâ chakra*, concerne nécessairement les "grands mystères".

M. Gilis se fait une curieuse conception du terme "complément" utilisé par Guénon à propos du *Royal Arch* : pour l'A., il ne saurait s'agir « d'un passage "au-delà" de ce grade » (p. 57). Or, quand Guénon écrit que « l'"exotérisme" appelle l'"ésotérisme" comme son complément nécessaire » (EME, p. 10), devons-nous comprendre que l'ésotérisme, en tant que "complément" qui relève de l'ordre proprement initiatique, est encore assimilé à la partie extérieure de la tradition, et qu'il n'est donc pas un "passage" au-delà de l'exotérisme ? Au cas où l'A. persisterait dans sa position, nous lui signalerons que Guénon parlait également de « l'existence d'une porte ouverte sur les "Grands Mystères" » (CdR, p. 30), la "porte" étant par excellence le symbole du passage. Nous allons bientôt citer un extrait de *La Grande Triade* qui lèvera définitivement toute équivoque possible.

L'A., nous l'avons déjà dit, s'efforce de donner une interprétation amoindrie de l'enseignement de Guénon concernant l'expression *from square to arch*, où il est dit qu'elle « représente proprement un passage "de la Terre au Ciel" (d'où le terme d'*exaltation* – c'est Guénon qui souligne – pour désigner l'admission au grade de *Royal Arch*), c'est-à-dire du domaine des "petits mystères" à celui des "grands mystères", avec, pour ceux-ci, le double aspect "sacerdotal" et "royal", car le titre complet correspondant est *Holy (and) Royal Arch*, bien que, pour des raisons historiques que nous n'avons pas à examiner ici, l'"art sacerdotal" ait fini par s'y effacer en quelque sorte devant l'"art royal" » (SFSS, pp. 262-263)⁴¹. Malgré de telles précisions, l'A. estime qu'il ne s'agit là que d'une « exception théoriquement envisagée », et que celle-ci n'« apparaît comme n'en étant pas vraiment une et que l'on est ramené à la règle générale » ! (p. 58). Les divergences entre les théories de l'A. et l'enseignement de Guénon s'affirment de plus en plus, et nous remarquerons en passant

41. L'A. a manifestement des problèmes de chronologie : il cite tout d'abord « Parole perdue et mots substitués », qui date de 1948 ; puis il écrit que Guénon « revient, en 1938, sur la question de *Royal Arch* », renvoyant alors à l'article : « Le Symbolisme du Dôme » (p. 57) !

que Guénon a souligné le mot "exaltation", alors que, pour M. Gilis, la Franc-Maçonnerie, correspondant au degré des "petits mystères", ne possède que « la dimension de l'"ampleur" » (p. 101).

Nous pourrions encore reprendre certaines données fournies dans « La "pierre angulaire" » (ch. XLIII des *SFSS*). Dans cet article, Guénon se référait à des termes "techniques" anglais « appartenant primitivement au langage de l'ancienne maçonnerie opérative [...] et] conservés spécialement dans les rituels de la *Royal Arch Masonry* et des grades accessoires qui y sont rattachés » (p. 280). Après avoir mentionné le *Brahma-randhra* en relation avec la désignation de la "couronne de la tête" et l'idée d'"élévation", il notait « que le serment du grade de *Royal Arch* contient une allusion à la "couronne du crâne" (*the crown of the skull*), qui suggère un rapport entre l'ouverture de celle-ci [...] et l'enlèvement (*removing*) de la *keystone* » (p. 284). Et il remarquait un peu plus loin que « le mot "exaltation", qui désigne l'accession au grade de *Royal Arch*, peut s'entendre comme faisant allusion à la position élevée de la *keystone* » (p. 285).

Mais il y a plus : en tant que le « Maître Maçon se retrouve toujours entre l'équerre et le compas », *le Maître est ainsi « assimilé par là à l'"homme véritable",* placé entre la Terre et le Ciel et exerçant la fonction de "médiateur" ; et ceci est d'autant plus exact que, symboliquement et "virtuellement" tout au moins, sinon effectivement, *la Maîtrise représente l'achèvement des "petits mystères", dont l'état de l'"homme véritable" est le terme même* » (*GT*, p. 129). Guénon ajoutait alors ces précisions, sans la moindre ambiguïté, qui contredisent totalement la thèse de M. Gilis : « À propos de ce que nous venons de dire du caractère de la Maîtrise, nous ferons incidemment une remarque : ce caractère, appartenant au dernier grade de la Maçonnerie proprement dite, s'accorde bien avec le fait que [...] les initiations de métier et celles qui en sont dérivées se rapportent proprement aux "petits mystères". Il faut d'ailleurs ajouter que, dans ce qu'on appelle les "hauts grades", et qui est formé d'éléments de provenances assez diverses, *il y a certaines références aux "grands mystères", parmi lesquelles il en est au moins une qui se rattache directement à l'ancienne Maçonnerie opérative, ce qui indique que*

celle-ci ouvrirait tout au moins certaines perspectives sur ce qui est au-delà du terme des "petits mystères" : nous voulons parler de la distinction qui est faite, dans la Maçonnerie anglo-saxonne, entre la Square Masonry et l'Arch Masonry. En effet, dans le passage "from square to arch", ou, comme on disait d'une façon équivalente dans la Maçonnerie française du XVIII^e siècle, "du triangle au cercle", on retrouve l'opposition entre les figures carrées (ou plus généralement rectilignes) et les figures circulaires, en tant qu'elles correspondent respectivement à la Terre et au Ciel ; il ne peut donc s'agir là que d'un passage de l'état humain, représenté par la Terre, aux états supra-humains, représentés par le Ciel (ou les Cieux), c'est-à-dire d'un passage du domaine des "petits mystères" à celui des "grands mystères" » (GT, pp. 129-131). Ainsi, le « complément normal du grade de Maître » qu'est le Royal Arch du Rite anglais est donc bien compris par Guénon comme étant un passage « aux états supra-humains » et aux "grands mystères".

Dans son article « Les derniers hauts grades de l'Écossisme et la réalisation descendante » (ET 1953, n^{os} 308, 309, 310), Vâlsan a abordé la question des hauts grades surtout sous le rapport fonctionnel. Même s'il a déjà rangé la Maçonnerie dans les « initiations de métier » (ET 1951, p. 245) qui relèvent des "petits mystères" et du domaine cosmologique⁴², il est important de faire remarquer que, dans son article de 1953, il n'écrit pas expressément que la Maçonnerie est seulement une initiation de métier ; quand il parle de ce type d'initiation, il le fait d'une façon générale. Et contrairement à celui qui se présente comme "son" disciple, il réserve en effet à la Maçonnerie, comme Guénon, la possibilité de l'accession aux "grands mystères". L'A. écrit justement que ce texte est « sans équivalent dans les études maçonn-

42. À ce propos, il y a chez M. Gilis une sorte d'équation qu'on pourrait formuler ainsi :

Franc-Maçonnerie = initiation de métier = domaine cosmologique = degré des petits mystères.

Toute formule qui ne rentrerait pas dans ce schéma devrait nécessairement être rejetée, ou, finalement, s'y réduire d'une façon ou d'une autre. C'est en cela que, contrairement à Guénon et à Vâlsan, M. Gilis est dogmatique, schématique et systématique.

niques » (p. 59) ; comme il n'a toujours pas été réédité, et qu'il intéresse « les Maçons d'esprit traditionnel » (*ET* 1953, p. 161), nous en ferons de longues citations qui montreront que le point de vue d'un non-maçon, Michel Vâlsan, étant rigoureusement traditionnel, ne peut que s'accorder avec ce qu'est réellement la Maçonnerie, alors que les thèses de M. Gilis, qui s'est éloigné de l'enseignement de son maître, se réduisent à de simples conjectures de plus en plus partisanses.

Revenant, après Guénon, sur la question de l'hermétisme (p. 224) « dont le caractère cosmologique et d'initiation de l'ordre des "petits mystères" ne fait pas de doute » (*AI*, ch. XLI), il poursuivait : « *une tradition de cet ordre devait se rattacher elle-même originellement et par ses principes à une doctrine réellement métaphysique, et [...] de ce fait une ouverture restait, malgré tout, possible, quoique de façon moins directe, pour ceux qui avaient les qualifications nécessaires, vers une réalisation de l'ordre des "grands mystères"* ». Cette précision pourrait fort bien s'appliquer spécialement, mais pas uniquement, aux hauts grades qui, entre autres, ont intégré des éléments qui ne sont pas purement "maçonniques", parmi lesquels on peut constater les héritages pythagoricien, hermétique, rosicrucien, chevaleresque (celui des Templiers et des Chevaliers Teutoniques, ces deux derniers pouvant prêter à des développements spécifiques). L'A. a donc raison de répéter, après Guénon, que les hauts grades sont un développement de la maîtrise, mais il a tort d'en limiter les perspectives.

Lorsque Vâlsan, dans son article, quittait le traitement purement fonctionnel des hauts grades pour examiner leur symbolisme au point de vue de la réalisation, il évoquait à plusieurs reprises la distinction entre "petits mystères" et "grands mystères". Ainsi, concernant l'âge symbolique de 33 ans attribué tant au titulaire du 33^e degré qu'à celui de Rose-Croix (18^e degré), il ajoutait que cette analogie, « si elle est fondée, pourrait se comprendre par une certaine correspondance à des niveaux différents entre les réalisations auxquelles se réfèrent les symbolismes des deux grades en question et qui sont respectivement celles des "grands mystères" au sens total, et des "petits mystères" »

(p. 229). Il rappelait aussi que la hiérarchie des 33 grades est répartie « en quatre groupes :

- 1) Ateliers symboliques (degrés 1 à 3),
- 2) Ateliers de perfection, Chapitres de Rose-Croix (degrés de 4 à 18),
- 3) Ateliers philosophiques, Aréopages de Kadosh (degrés de 19 à 30) et
- 4) Suprêmes Conseils ou Grands Administratifs (degrés 31 à 33) » (pp. 229-230)⁴³.

Après avoir établi la correspondance avec la doctrine des trois mondes du *Tribhuvana*, il concluait en note : « D'un autre côté, si l'on remarque que le groupe des 3 premiers grades (Ateliers symboliques) a une position spéciale en rapport avec le deuxième groupe (Ateliers de Perfection) dont le rôle serait de "développer" en mode opératif l'initiation reçue dans les grades symboliques, en sorte que le rapport entre ces deux groupes est celui entre "symbole" et "réalité", on peut dire, mais seulement dans cette relation spéciale et *sous le rapport opératif*, que le premier concerne l'ordre sensible ou grossier, et le deuxième l'ordre subtil ou psychique ; ensemble ils délimitent le domaine des "petits mystères". Enfin *le troisième groupe qui se rapporte aux "grands mystères"* concerne le domaine intellectuel pur ou la manifestation informelle et son principe immédiat » (p. 230). On a là affaire à une conception d'ensemble de la Maçonnerie *telle qu'elle se présente actuellement*, dans un certain régime, ce qui pourrait se résumer ainsi : connaissance théorique et initiation virtuelle pour les trois premiers grades ; réalisation pour les grades du deuxième groupe, l'ensemble constituant les "petits mystères" ; réalisation des "grands mystères" pour les grades du troisième groupe : on n'est plus alors dans l'optique d'une Maçonnerie opérative pour les trois grades symboliques, d'où la nuance apportée pour la relation entre les deux premiers groupes. L'importance de cette "vision" spéciale est considérable et déterminante, car, encore une fois, elle ne lie pas l'"opérativité" exclusivement à la "réalisation par le métier".

43. Nous reproduisons fidèlement cette répartition, tout en modifiant légèrement sa présentation.

Un autre passage de Vâlsan est significatif : parlant de Frédéric II en tant qu' "auteur" des trois derniers grades « de commémoration templière », il indiquait que ce roi « ne dut pas être digne de recevoir l'initiation ou la fonction effective symbolisée par ces grades, même en réduisant les choses au degré des "petits mystères" » (pp. 231-232). M. Gilis, quant à lui, fait une confusion constante entre les états et les fonctions. Il a établi sa démonstration sur le fait que, selon Vâlsan, les trois derniers grades se réfèrent à une hiérarchie se rapportant exclusivement au "pouvoir temporel" ; or, il ne s'agit là que d'un aspect fonctionnel. Et il ne faut pas oublier, par ailleurs, que Vâlsan, dans l'étude de la symbolique des attributs des trois derniers grades (pp. 266-276), a donné les clefs permettant d'effectuer toutes les transpositions nécessaires à la compréhension de l'ensemble en mode supérieur. Nous ne pensons pas que cet effort, de la part d'un tel auteur, ne soit qu'un "montage" purement théorique. Le problème n'est donc pas de déterminer si la Maçonnerie est limitée ou non aux "petits mystères"⁴⁴, *il est plutôt de savoir comment aujourd'hui cet ensemble symbolique, théoriquement complet comme l'a prouvé Vâlsan, tant sous le rapport de la réalisation que des fonctions, peut être actualisé dans toutes ses possibilités, et s'il y a des Maçons sincères et déterminés à mener cette quête à son terme.*

À propos de "greffes"

Dans le ch. V, « Impasses et désarrois », l'A. s'en prend à certaines conceptions de plusieurs auteurs maçonniques guénoniens actuels. Nous avons vu plus haut qu'il ne faut pas identifier "opératif" et « pratique manuelle du Métier » (p. 65), contrairement à ce que fait M. Gilis ; M. Bachelet a donc parfaitement raison de reprendre cette distinction faite par Guénon lui-même.

44. « Les Maçons guénoniens qui prétendent que la Franc-Maçonnerie donne accès aux "grands mystères" ne pourraient apporter [...] la preuve de ce qu'ils affirment » écrit l'A. (pp. 94-95), malgré ce qu'ont enseigné Guénon et Vâlsan, et que nous venons de rapporter.

C'est le moment pour l'A. de durcir le ton : il parle d'« artifices », de « prises de position intéressées », d'« extrémités » (p. 65). Généralement, quand il le fait, ou quand il utilise quelque moquerie déplaisante, c'est qu'il n'est pas sûr de ce qu'il avance, et que l'argumentation est "en panne". C'est un moyen tactique qui sert à "masquer" ses incertitudes en donnant l'impression que la question est réglée, alors qu'il n'a fait que la "court-circuiter". Sans vouloir nous substituer à M. Bachelet pour répondre à l'A., nous nous bornerons à rappeler à ce dernier l'article intitulé : « Opérativité et Maçonnerie spéculative » (VLT 66 et 68) qui contient quelques citations de Guénon, et des mises au point au sujet de la notion d'opérativité qui ne saurait se réduire à « une pratique plus ou moins corporative, quand elle ne s'applique pas à la plus banale activité matérielle » (VLT 66, p. 4).

Puis l'A. s'en prend à « D'autres » (p. 67). Il s'autorise ainsi ce qu'il reproche aux autres auteurs : ne vient-il pas de critiquer M. Bachelet qui a évoqué, sans plus de précision, « certains milieux hostiles » (p. 65) ? « D'autres », ce serait « un groupe de jeunes gens » et/ou « M. Patrick Geay » (p. 68) qui « en sont venus à envisager un recours à des représentants de l'ésotérisme islamique pour opérer une "greffe" censée remédier à l'absence de moyens opératifs » (pp. 67-68). Cette présentation tendancieuse confine au procès d'intention. L'A. parle de l'« étrangeté » de cette initiative (p. 68), en omettant soigneusement de préciser la nature de cette "greffe"⁴⁵. L'ouvrage de M. Gilis semble d'ailleurs "centré" sur la matière de ce chapitre et de cette question, et, malgré les certitudes étalées par l'A. pour réfuter cette possibilité, textes de Guénon à l'appui, nous allons montrer que le

45. Le texte de la conférence du Directeur de LRA, lu le 11-11-2000 à Rome, a été publié dans le n° 12 de cette revue. On pourrait objecter que l'A. cite toutefois le passage dans lequel M. Geay précise qu'il s'agit de « la "greffe" d'une pratique incantatoire » du Nom *Allāh* « dans le contexte maçonnique sous la forme d'un *dhikr* adapté à sa nature initiatique particulière » (pp. 68-69, reprenant LRA 12, p. 38). Mais quand il critique la thèse de M. Geay, la "greffe" en question, « censée remédier à l'absence de moyens opératifs » (p. 68), est dénaturée puisqu'elle est finalement réduite à n'être qu'« une "greffe" islamique » (p. 66) ou « la "greffe islamique" » (pp. 78 et 102).

problème n'est pas aussi simple qu'il le croit, et qu'une étude vraiment sérieuse du sujet, textes de Guénon et de Vâlsan toujours à l'appui, peut déboucher sur de tout autres conclusions.

Il convient de s'arrêter un peu sur cette question de "greffe", afin d'opérer les distinctions nécessaires qui s'imposent, ce que l'A., de façon partielle, s'est abstenu de faire. Il faut ainsi distinguer les "greffes" occidentales, notamment d'origine juive, sur l'Ordre ; les "greffes" d'origine orientale ; les "greffes" dans l'ordre incantatoire.

Il y eut ainsi au XVIII^e siècle un certain nombre de "greffes" opérées successivement sur la Maçonnerie symbolique : c'est ce qui a donné lieu aux « divers ordres, rites ou systèmes dits de hauts grades » (EFMC 2, p. 302 ; et aussi p. 269). À propos des grades « qui peuvent être considérés comme représentant des vestiges ou des souvenirs *venus se greffer* sur la Maçonnerie ou se "crystalliser" en quelque sorte autour d'elle, d'anciennes organisations initiatiques occidentales autres que celle-ci », Guénon écrivait que « La raison d'être de ces derniers grades [...] est en somme la conservation de ce qui peut encore être maintenu des initiations dont il s'agit » (EFMC 2, pp. 39-40). C'est aussi ce qui pourrait justifier la "greffe", faite par Martines de Pasqually, de la doctrine juive sur la Maçonnerie, « pour un travail initiatique à accomplir dans un milieu non juif » (EFMC 1, p. 75).

Mais peut-on effectuer des "transplantations" orientales, doctrinales ou rituelles, sur la Maçonnerie qui est, elle, « une forme initiatique proprement occidentale »⁴⁶ ? C'est ce que certains ont affirmé, comme Corneloup, dans son article : « Franc-Maçonnerie et tradition initiatique »⁴⁷. Après avoir accepté l'idée que « la Franc-Maçonnerie serait en Occident l'héritière et la continuateur d'une tradition primordiale et universelle » (p. 291), il écrit : « si la filiation traditionnelle s'est poursuivie sans interruption en Orient, il n'en a pas été de même en Occident. Dans cette

46. EFMC 2, p. 172. Quand il reprend cette citation, M. Gilis oublie l'adverbe : « proprement » (p. 69).

47. *Le Symbolisme*, juillet 1949, pp. 291-295. M. Gilis ne semble pas avoir lu ce texte, et il se contente de reprendre partiellement (pp. 69-70) le compte rendu de Guénon qui s'y rapporte (EFMC 2, p. 172).

partie du monde que constitue la petite presque île européenne projetée à l'ouest de l'Asie, les derniers rameaux authentiques de l'arbre initiatique qui se soient développés au grand jour semblent avoir disparu avec le celtisme et le gnosticisme. Mais si l'arbre a perdu ses rameaux il a conservé des racines qui ont continué à végéter obscurément, donnant de temps à autre des rejets qui, faute peut-être d'un milieu et d'une atmosphère favorables, n'ont pas eu assez de vitalité pour se perpétuer.

La Franc-Maçonnerie apparaît comme le dernier de ces rameaux ; elle a su trouver un terrain favorable ; mais ne présente-t-elle pas quelques caractères de dégénérescence dus à un certain oubli de ses origines ? [...]

Symbolisons les tendances spirituelles innées des hommes par un églantier vivace. Pour que ces tendances fleurissent et s'épanouissent en roses parfaites il faut que l'églantier reçoive la greffe initiatique. Le rosier qui en résulte donnera des roses tant que, de la greffe, sortiront des pousses.

La greffe a perduré en Orient. Elle est morte en Occident ; il n'y subsiste que l'églantier.

Il est donc tout naturel que nous soit proposé, pour retrouver en Occident la Parole, de prélever un greffon sur l'antique rosier oriental et de l'enter sur le vivace églantier maçonnique » (pp. 292-293).

On comprendra aisément que Guénon ait parlé alors de « méprises »⁴⁸. Dans cette perspective non traditionnelle, on se souviendra que Goblet d'Alviella avait cru pouvoir donner du 26^e grade de l'Écossisme, pourtant « purement hermétique et chrétien une interprétation bouddhique, sous le prétexte qu'il y a une certaine ressemblance entre le titre de *Prince de Mercy* et celui de *Seigneur de Compassion* » (ED, p. 20, n. 1). Si l'on ajoute qu'à cette conception était lié un rituel bien particulier, on sera tout à fait édifié. En effet, l'autel était surmonté d'un Bouddha, et le discours d'initiation avait été remanié afin de mieux faire apparaître les diverses manifestations du *Seigneur de Compas-*

48. EFMC2, p. 172. Il ajoutait : « même si l'on peut envisager légitimement une certaine aide de l'Orient pour revivifier les tendances spirituelles endormies ». M. Gilis écrit : « pour réveiller » (p. 70).

sion dans le Bouddha, mais aussi dans le Christ, dans saint François d'Assise, et jusqu'au Cardinal Mercier ! L'idée d'une "greffe" bouddhique, chez ce « haut Maçon » (*ibid.*), aurait pu être évoquée à propos de cette interprétation purement fantaisiste qui n'expliquait aucunement, d'ailleurs, comment une telle influence réelle aurait pu s'introduire dans ce grade.

Dans l'entre-deux-guerres, on retrouva cette même idée baroque chez Ubaldo Triaca. Il a écrit, en 1935, dans ses *Réformes nécessaires dans les Rituels des plus Hauts Grades de la Franc-Maçonnerie* : « en nous plaçant, au 33^e degré, dernier de notre hiérarchie, dans un cadre rituelique inspiré par le Bouddhisme, nous avons voulu rendre hommage à la pensée religieuse de l'Asie, cette mère du genre humain, où les constructions idéologiques ont pris des proportions gigantesques. Nous avons voulu, en outre, que la Franc-Maçonnerie, bornée jusque-là par les conceptions exclusives de la civilisation judéo-chrétienne, s'agrandisse jusqu'à l'Universel en s'incorporant des matériaux élaborés par une autre partie de l'Humanité ». Ainsi prétendait-il vouloir "bouddhisier" l'ensemble des plus hauts grades de l'Écosisme, les degrés intermédiaires bénéficiant, eux, d'un "rituel védique". Il faisait présider les assemblées de *Bodhisattwas* par un *Arhat*, au mépris de la véritable hiérarchie des états correspondants à celui-ci et à ceux-là.

Après la Seconde Guerre, Raymond Clerc, qui prétendait être en relation avec Jean Calmels⁴⁹, et espérait obtenir par là un rattachement lamaïque, envisageait, selon sa propre expression, la possibilité d'une « greffe mahâyâniste » sur la Maçonnerie ! (*CdR*, p. 22).

On pourrait multiplier les exemples, tirés de l'histoire de la Maçonnerie, dans lesquels certains ont voulu ainsi enter des éléments orientaux sur l'Ordre, ce qui a abouti, à chaque fois, à un véritable mélange stérile de formes traditionnelles. Sur ce point, le jugement de Guénon est sans appel : sur la Maçonnerie, on ne peut « greffer un élément oriental » (*EFMC* 2, p. 172).

Comment donc concevoir l'aide que l'Orient peut apporter à

49. Sur ce dernier, voir A. de Dánann, *Les secrets de la Tara blanche*, Milan, 2003.

l'Ordre « pour revivifier ses tendances spirituelles endormies » ? Des auteurs de tendances bien distinctes ayant lu les livres de Guénon, chacun à leur manière, se sont retrouvés d'accord pour affirmer que ce qui manque aux Maçons spéculatifs, ce sont « les techniques d'invocation, en tant que méthodes de réalisation spirituelle »⁵⁰. Plus récemment, M. Bachelet, qui est revenu sur le sujet du rétablissement de certains éléments rituels de l'opérativité au sein de la Maçonnerie spéculative (*VLT* 66 et 68), a posé la question suivante : « si, par exemple, le *dhikr* est couramment pratiqué en Islam, pourquoi un équivalent rituel ayant une position aussi centrale dans la démarche initiatique ne serait-il pas pratiqué – ou ne l'aurait-il pas été – au sein de la Loge ? » (*VLT* 68, p. 20). Répondre à cette question suppose de concevoir avec exactitude l'« opérativité » réelle de ce rite ; elle concerne aussi la constitution de l'« élite maçonnique » qui prendrait en compte, ou non selon certains, une aide de l'Orient. D'où l'idée, chez M. Geay, de « la greffe d'une pratique incantatoire [du Nom *Allâh*] dans le contexte maçonnique sous la forme d'un *dhikr* adapté à sa structure initiatique particulière » (*LRA* 12, p. 38).

Au fond, la position de M. Geay pourrait, semble-t-il, être résumée ainsi : la voie maçonnique est, d'après Guénon, dépositaire d'une initiation authentique dont l'origine est nécessairement

50. J.-P. Schnetzler, « Mantras et techniques d'invocation », *Travaux de Villard*, XII, 1976, p. 22 ; voir aussi les ch. II et III des *Tracés de Lumière* de Tourniac (Paris, 1976). Ce dernier auteur parle principalement de l'invocation d'*El-Shaddai* (= 345), ce qui concerne la transmission, par un kabbaliste, de ce Nom à des Maçons n'appartenant pas nécessairement à la tradition juive. Ici, il ne s'agit pas d'une aide orientale, mais bien d'une « greffe » incantatoire d'origine occidentale, semblable, en quelque sorte, à ce que Martines pouvait avoir en vue.

Dans l'ordre de l'ésotérisme chrétien cette fois, la réalisation d'une « greffe » incantatoire légitimement effectuée aurait pu permettre aux Chevaliers de la Fraternité du divin Paraquet, de combler certaines lacunes dans le domaine des méthodes et pratiques initiatiques. Au lieu de cela, on eut affaire à des « techniques étrangères, souvent imaginées comme des « recettes » quasi-magiques, empruntées ici ou là, et greffées irrégulièrement et dangereusement par des individualités non qualifiées en ce domaine » (Lettre encyclique de Tamos et Barmont, du 23-05-1950, dans *Le lièvre qui rumine* de P.-L. Zoccatelli, p. 116, Milan, 1999).

non humaine. Les limites apparentes de cette initiation tiennent à la manière dont l'influence spirituelle est utilisée dans le domaine formel, et non à sa nature propre qui est d'ordre informel ; en tout cas, elles peuvent être dépassées avec l'adjonction d'un point de vue métaphysique comme l'envisage Vâlsan. Pour ne pas rester purement théorique, ce point de vue métaphysique doit s'appuyer sur une méthode relevant de l'ordre contemplatif pur, qui ne peut être qu'une incantation⁵¹ permettant de sortir du domaine limité de l'action, et qui soit efficace tant dans le domaine des "petits mystères" que dans celui des "grands mystères". Pour obtenir cette incantation, il convient de s'adresser là où elle existe, c'est-à-dire chez les intermédiaires entre l'Orient et l'Occident dont a parlé Guénon. Lorsqu'on est fortement influencé par l'autorité de ce dernier et par celle de Vâlsan, il est naturel de se tourner, dans ce cas, vers l'Islam. Cette position est-elle à ce point intenable comme l'affirment ses détracteurs, parmi lesquels il faut compter M. Gilis ? Celui-ci pense que Guénon exclut toute idée de "greffe" orientale dans sa réponse à Corneloup. À la lecture des larges extraits rapportés *supra*⁵², il faut convenir que la proposition de ce dernier auteur était plus "lyrique" que "technique". En effet, dans cet article, on ne trouve nulle mention d'une technique d'invocation, et si telle était l'intention de son auteur, cela n'apparaît aucunement dans son texte au contenu très vague. Quant aux citations de Guénon mises en avant par M. Gilis, et reprises plus haut, elles apparaissent de la sorte de caractère très général, insistant surtout sur les dangers de syncrétisme et de mélange des formes traditionnelles dont tout guénonien devrait tout de même être prémuni.

Les seuls documents publiés où Guénon traite spécifiquement

51. Nous espérons que M. Gilis ne va quand même pas mettre en cause le « caractère "opératif" des rites incantatoires » (VLT 87, p. 21) !

52. Une remarque amusante : M. Gilis, quand il renvoie à un texte reproduit au début de son livre, écrit : « Cf. *infra* » (p. 68, n. 39). Si l'on voulait lui retourner un des procédés qu'il affectionne particulièrement, et qui consiste à "gonfler" démesurément des erreurs tout à fait secondaires, erreurs dont lui-même est loin d'être exempt, on pourrait donc lui dire, au mépris évident du « sens des proportions », qu'une telle confusion entre l'*infra* et le *supra* est l'indice sûr et peu rassurant d'une disqualification et d'une disgrâce !

de l'idée d'une "greffe" incantatoire provenant de traditions orientales sur la Maçonnerie ont été publiés en 2002 dans l'article de M. Aymard (*CdR* 65-66). M. Gilis a probablement lu cette étude puisqu'il la cite (p. 70, n. 42). Mais une fois de plus, il ne retient que l'impossibilité du « mélange des formes traditionnelles », en l'agrémentant d'une de ses petites formules ironiques : « qu'un enseignement aussi élémentaire ait été perdu de vue par M. Geay et ses amis reflète l'inconscience et le désarroi actuel des Francs-Maçons "guénoniens" » (p. 70), procédé dont nous avons dénoncé plus haut la véritable fonction, à savoir clore le sujet en détournant l'attention. Si Guénon trouve l'idée d'une "greffe mahâyâniste" « étonnante (et) incompréhensible de la part de quelqu'un qui a sûrement lu ce que j'ai écrit au sujet du mélange des formes traditionnelles » (*CdR* 65-66, p. 23), il est beaucoup plus nuancé à propos d'une « aide orientale » venant de l'Islam. Cela ne lui « paraît pas susceptible de donner grand'chose non plus, bien que du moins *elle ne fasse pas appel à quelque chose d'aussi complètement "étranger" que le bouddhisme par rapport à la Maçonnerie (cela surtout à cause de Salomon, qui a même en réalité une place encore plus grande dans la "perspective" islamique que dans le Judaïsme lui-même* ». Suit un passage que M. Gilis a soigneusement ignoré, et que nous devons reproduire intégralement malgré sa longueur : « Au fond, *une aide ne pourrait résulter que de l'action d'individualités possédant une initiation orientale et appartenant en même temps à la Maçonnerie, et en laissant nécessairement celle-ci telle qu'elle est ; du moins, je ne vois pas d'autre hypothèse réellement plausible à cet égard. On pourrait objecter que, là où la chose s'est déjà produite, aucun effet appréciable n'en est résulté jusqu'ici ; mais cela tient sans doute surtout à ce que la Maçonnerie comprend partout des éléments trop mêlés, et la première condition pour pouvoir faire quelque chose de sérieux à quelque point de vue que ce soit, serait assurément d'y opérer une sélection aussi rigoureuse que possible* ». L'A., lui, ne considère comme légitime que le mouvement inverse : l'entrée en Islam de Maçons pour leur permettre de participer à un exotérisme (p. 78). Si cette possibilité, déjà évoquée par Vâlsan, résout effectivement un problème, elle en pose d'autres, surtout par rapport à la vision qu'essaie d'imposer l'A.

dans ses derniers ouvrages car ce serait une faute, de la part d'un musulman, d'envisager une réalisation en dehors du *Taçawwuf*. Une fois de plus, on constate que M. Gilis ne s'accorde ni avec Guénon ni avec Vâlsan.

Mais il y a plus extraordinaire encore : M. Gilis, après avoir intégralement repris une note de Vâlsan tirée de « La fonction de René Guénon et le sort de l'Occident » (*ET* 1951, p. 246, n. 1, citée ici pp. 77-78), en conclut que les Maçons, ne pouvant pratiquer « le Catholicisme pour la partie exotérique » (p. 78), devraient se tourner vers l'Islam. Or, dans la fin de sa note, Vâlsan écrivait : « tant que les rapports entre Rome et la Maçonnerie seront ce qu'ils sont, les Maçons d'Occident n'auraient d'autre ressource que celle d'un rattachement à l'Orthodoxie ou à l'Islam ; mais du moins, il n'y a pas là une difficulté insurmontable ». Le silence total de l'A. sur le « rattachement à l'Orthodoxie » est révélateur : cette possibilité, relativement facile à réaliser actuellement en Occident dérangeant sa thèse, il l'escamote purement et simplement dans ce contexte⁵³.

Le passage de Guénon que nous venons de citer n'envisageait encore les choses que d'une manière générale. Grâce à la lettre du 15 juin 1947 (*CdR* 65-66, pp. 25-26), il est possible d'arriver maintenant au cœur du sujet. M. Aymard ayant conscience de l'importance de ce document en a donné une copie qui exclut toute contestation (pp. 34-35). Dans cette lettre, Guénon écrit : « Pour ce qui est de l'invocation d'un nom divin et de la façon dont celui-ci pourrait être "donné" pour que cette invocation soit pleinement valable, je suis naturellement tout à fait de votre avis ; il y aurait lieu seulement de préciser dans quelles conditions la chose serait possible, et je pense aussi qu'elle devrait être réservée à une sorte de "cercle intérieur". Le nom *El Shaddaï* est, vous le

53. Parmi les "témoignages" de Maçons entrés dans l'Orthodoxie, on pourrait citer celui qu'Yves Marsaudon relatait dans *De l'Initiation maçonnique à l'Orthodoxie chrétienne*, Paris, 1965. Ce "haut" Maçon rapportait que le Père Kovalevsky, Archiprêtre et Administrateur de l'Église Orthodoxe de France, venait, en novembre 1964, d'être « élevé à la dignité épiscopale ». Il concluait : « désormais, l'Église Orthodoxe de France est autonome » (p. 11). Il y aurait lieu aussi de s'interroger sur les Maçons entrés dans l'Orthodoxie, qui sont en outre rattachés à certaines branches de l'Hésychasme.

savez, celui qu'on dit avoir été invoqué plus particulièrement par Seyidna Ibrahim [Abraham] ; il est plus que probable que, en général, on ne doit guère comprendre quel rapport il peut y avoir entre celui-ci et les rites des constructeurs (je n'ai d'ailleurs jamais vu soulever cette question nulle part) ; mais ne pourrait-on pas dire que ce rapport résulte de ce qu'il bâtit de ses mains la *Kaabah* avec Seyidna Ismaïl ? En ce cas, *il y aurait là encore un lien assez remarquable avec l'Islam, et qui serait même de nature à justifier encore plus complètement la communication du Nom, comme vous l'envisagez, par des membres d'une organisation islamique* ». Il va de soi que le « Nom », dans le dernier contexte où il n'est question que d'une organisation islamique, ne peut être que le Nom *Allâh* donné régulièrement par Schuon (Sheikh Aïssa) à ses disciples. Dès lors on comprend mieux que l'auteur d'*Ordo Ab Chao* ait "glissé" sur cette information capitale qui ruine complètement sa thèse personnelle, et avalise celle de M. Geay⁵⁴.

Celui-ci avait aussi mentionné « la présence de la *Shahâdah* islamique dans un catéchisme maçonnique britannique du XVIII^e siècle » (*LRA* 12, p. 38), à savoir *Le Grand Mystère dévoilé*. La formule *Lâ ilâha illa Allâh*, qui est l'un des *dhikr* fondamentaux dans le *Taçawwuf*, apparaissait dans ce texte de 1726 en réponse aux questions concernant les noms de Dieu et du premier Maçon. À propos de ce tout dernier point, il nous faut mettre en évidence une concordance tout à fait remarquable : le comte de Saint-Germain se disait lui-même « le plus ancien de tous les Maçons »⁵⁵ ; il s'identifiait ainsi au « premier Maçon ». Et, en exergue de l'un des deux ouvrages qui lui sont attribués, *La Très Sainte Trinosophie*, on trouve en arabe : « *Allâh al-Hayy* », Allâh est le Vivant (VI 1932, p. 270). Cette formule est aussi un *dhikr* pratiqué en cercle dans des confréries, au cours de réunions appelées *imârah* (terme tout à fait approprié dans notre contexte puisqu'il signifie "architecture"), chacun tenant l'autre par la main, ce qui n'est pas sans rappeler la

54. Sa conférence datant de novembre 2000 est antérieure de 2 ans à la publication du n° spécial de *CdR* dans lequel la lettre de Guénon est parue.

55. Dans le livre de Chacornac sur ce "personnage", p. 315 (Paris, 1973).

“chaîne d’union”. Sa valeur numérique est de 115 ; répétée trois fois, elle donne 345, ce qui fait penser, entre autres, au triangle rectangle de côtés 3-4-5, et au nombre des « coups de maillet frappés par les trois premiers Officiers au cours du “travail” [...] 115 coups au premier degré, 115 au second et 115 encore au troisième »⁵⁶.

Toutes ces données traditionnelles mériteraient d’être étudiées de près. Ce qu’il importait de mettre en évidence cette fois, c’est que Guénon lui-même avait admis et justifié « la communication du Nom » *Allâh* « par des membres d’une organisation islamique » à des Maçons, dans une perspective “opérative”. Il n’y a donc aucune raison d’écarter, à priori, l’idée d’une revivification de la Maçonnerie en introduisant l’incantation par le Nom *Allâh*⁵⁷, sous certaines conditions, et conformément à ce qu’écrivait Guénon à Schuon. Ce ne sont pas les “menaces” à peine voilées de l’A. qui doivent impressionner d’une quelconque façon : après avoir indiqué qu’il a été témoin d’échanges entre son « maître et un représentant de la Franc-Maçonnerie au cours desquels les aspects “techniques” de cette question ont été abordés de manière précise », M. Gilis conclut qu’« il n’y aurait aucun avantage pour personne à ce que leur contenu soit rendu public » (p. 71, n. 44). Une fois encore, « un » ne veut pas dire « tous », et cette manie qu’a l’A. de généraliser, à partir d’un seul cas, doit être fermement condamnée. On se souviendra aussi que l’A. a affirmé de manière catégorique (p. 18) que son maître posait comme condition au Maçon qui voulait devenir l’un de ses disciples, de renoncer désormais à toute activité maçonnique ; nous avons apporté alors une preuve contraire, démontrant que l’A., au mépris de l’intérêt de la vérité, ne cesse de tronquer les citations, de réduire les doctrines exposées par Guénon et Vâlsan à des fins partisans et sectaires, d’omettre tout ce qui, dans l’enseignement de ses maîtres gêne l’exposition de ses croyances

56. Denys Roman, *Réflexions d’un Chrétien sur la Franc-Maçonnerie*, p. 76, à propos de la tentative de restauration, “supervisée” par Guénon, des rituels de la Loge “La Grande Triade”.

57. Il est bien connu en Orient que ce Nom est aussi employé par des Chrétiens et, dans certains cas, par des Juifs.

et thèses conjecturales⁵⁸. Aussi, comme son témoignage ne concerne d'une part qu'« un représentant de la Franc-Maçonnerie », il ne saurait, en tout état de cause, pouvoir être généralisé ; et compte tenu, d'autre part, des procédés que l'A. utilise, son témoignage ne peut apparaître désormais, pour reprendre sa phraséologie, que comme « trompeur et suspect » (*VLT* 79, pp. 59 et 61 ; 82, p. 59), donc fortement sujet à caution...

Revenons maintenant à la question de l'incantation, en reprenant, cette fois, l'article de Michel Vâlsan sur les derniers hauts grades de l'Écossisme ; elle a, elle aussi retenu son attention. Après avoir mentionné comme « *vocables d'incantation métaphysique* » « le *iod* hébraïque », « le *I* latin » et « son équivalent arabe, le *yâ* » (pp. 266-268), Vâlsan constatait « cette fonction du *iod* et de ses équivalents dans les ésotérismes judaïque, chrétien et islamique » ; il s'interrogeait alors : « n'est-il pas logique de penser qu'il en devrait être de même dans la Maçonnerie, ou au moins dans les organisations dont celle-ci procède pour la part qui présente ce symbole ? » (p. 268). Il poursuivait : « *l'identification d'un moyen initiatique de caractère métaphysique aurait, ici, et maintenant, une importance qui n'est pas contestable. Nous ajouterons qu'il faut regarder ce nom plus spécialement comme un moyen incantatoire, un mantra* ». Et il apportait ces précisions décisives dans l'ordre de la "technique" initiatique : « le vocable *i* pouvait recevoir une application spéciale dans l'invocation en vue de réaliser plus directement l'"ouverture" du cœur (en arabe *fat'hu-l-qalb*), ou l'éclosion de l'"Œil du Cœur". L'articulation de cette lettre se prête d'une façon naturelle à une orientation spirituelle vers le bas [...] plus spécialement de la gorge vers le cœur » (p. 268).

Ce qui est sûr, c'est que M. Gilis ne s'est jamais référé à ces trois pages dont la simple lecture correcte aurait dû le dissuader d'écrire son livre dans la perspective réductrice qu'il a adoptée,

58. On pourrait rédiger un tout autre article concernant *Ordo ab Chao*, en laissant de côté les questions doctrinales et initiatiques qui ont retenu notre attention, et qui dénoncerait cette fois les divers "procédés" utilisés par M. Gilis dans cet opuscule, comme, d'ailleurs, dans ses autres ouvrages et dans ses nombreux articles.

car sa thèse se trouve en contradiction flagrante avec l'enseignement de celui dont il se plaît à rappeler qu'il est "le" disciple. Dans ce passage, comme dans d'autres que nous avons cités, Vâlsan montre sans ambiguïté que la Maçonnerie, sous certaines conditions, n'est pas limitée aux "petits mystères" comme l'A. le prétend, et que la pratique d'un *mantra*, comme moyen opératif approprié, est la solution par excellence pour envisager une réalisation métaphysique totale. Il n'y a donc aucune raison de déplorer « que le nom de "Vâlsan" ait été mêlé » (p. 70) à la question du *dhikr* dans la Franc-Maçonnerie, car il en est ainsi publiquement depuis 1953, et cela, de deux manières : par l'incantation du « vocable *i* »⁵⁹, et par la mention claire d'une possible « revivification initiatique de la Maçonnerie » par le Nom *Allâh*⁶⁰. Cette même question des "techniques opératives" l'était depuis longtemps, de façon "réservée", dans des lettres de Guénon à certains de ses correspondants. Dans plusieurs cas, elle avait même été abordée, par des Maçons, ou futurs Maçons, juste après la publication des premiers articles de Guénon sur l'initiation. Elle est complètement occultée dans *Ordo ab Chao*.

Cela dit, les solutions proposées par Guénon et Vâlsan ouvrent de nombreuses possibilités, et posent certains problèmes que les Maçons doivent résoudre, si cela n'a déjà été fait par eux au moins sur le plan "théorique". Le "nœud" défait, on ne peut exclure aussi que d'autres solutions apparaissent, pouvant satisfaire les Maçons sincèrement désireux d'une réalisation initiatique, et ne concernant pas seulement ceux qui se tournent vers l'Islam pour surmonter leurs difficultés.

59. « Les derniers hauts grades de l'Écossisme et la réalisation descendante » (*ET* 1953, n° 310, p. 268). Vâlsan précisait bien qu'il s'agissait d'un *mantra*, et non « seulement d'un *yantra* ». Ce qui est affirmé de ce « vocable *i* » s'applique évidemment aussi à l'incantation du Nom *Allâh*, alors qu'on pourrait penser, à partir des considérations du Cheikh Elish qui se rapportent aux formes des lettres de ce Nom, que celui-ci se trouve "relégué" simplement au rôle de *yantra*.

60. « L'Islam et la fonction de René Guénon » (*ET* 1953, n° 305, p. 37).

Mutaçawwifîn et Francs-Maçons d'aujourd'hui

Bien que l'A. croie « utile de formuler quelques remarques aux Francs-Maçons qui se réclament de l'œuvre de René Guénon » (p. 85), la suite et la fin de ce petit livre ne présentent plus guère d'intérêt, l'A. reprenant le plus souvent des questions qu'il a traitées ailleurs, comme celle concernant le fait qu'« on ne peut considérer l'islâm comme une forme parmi d'autres au regard de la Tradition primordiale »⁶¹ (p. 94). Nous relèverons toutefois deux affirmations relatives au "Saint-Empire" : « l'Ordre maçonnique tend à la réalisation intégrale d'un "Saint-Empire", c'est-à-dire à l'établissement d'une Royauté ésotérique universelle » (p. 75). Plus loin, il écrit : « le "Saint-Empire" véritable est celui de l'Esprit universel dont la souveraineté et la légitimité sont d'ordre principiel. C'est là le sens suprême de la devise ORDO AB CHAO, tel qu'il apparaît dans la lumière de la révélation islamique » (p. 102). Si l'auteur avait accès à certains rituels maçonniques contemporains des 18^e et 30^e degrés, il apprendrait que cette dernière perspective y est bien présente, et qu'elle apparaît ici dans la lumière de la sagesse maçonnique. À ce propos, il faut déplorer qu'entre la couverture d'*Ordo ab Chao*, qui porte comme sous-titre *La Franc-Maçonnerie dans la lumière du Prophète*, et la dernière phrase de cet opuscule dans laquelle l'A. affirme justement que « la lumière maçonnique est la Lumière d'Allâh » (p. 110), nous n'ayons guère bénéficié des "lumières" de l'A. sur les sujets qu'il croit avoir traités. Et à défaut d'une connaissance éclairée et éclairante des questions maçonniques, nous avons affaire ici à une « ignorance abyssale »⁶² de celles-ci.

61. Cf. aussi : « la révélation islamique détient toutes les clefs » d'une mission eschatologique (p. 92) ; « La Loi totalisatrice de l'islâm, qui abroge les formes antérieures et intègre les vérités principielles dont celles-ci procèdent » (p. 92) ; « l'islâm possède, de droit divin, les moyens intérieurs et extérieurs d'une synthèse universelle... » (p. 85) ; etc.

62. Expression de M. Chodkiewicz (*Un Océan sans rivage*, p. 101, Paris, 1992) relative à certaines "lacunes" doctrinales de M. Gilis. Cet autre disciple de Michel Vâlsan a entrepris l'étude d'Ibn Arabî sous la conduite de son maître, bien avant M. Gilis (*ibid.*, p. 11). Il a montré à plusieurs reprises que ce dernier n'a pas l'autorité décisive qu'il prétend avoir dans le domaine des

L'A. aurait dû suivre René Guénon qui s'était approprié cette phrase : « les questions maçonniques doivent être étudiées maçonniquement » (*EFMC 1*, p. 126). « Monsieur Gilis ne sait pas lire », avait déjà constaté M. Hapel (*VLT 94*, p. 51) ; aussi avons-nous apporté, face aux allégations partielles et réductrices de l'A., des citations déterminantes tirées de textes de Guénon et de Vâlsan, qui jettent toute la lumière voulue sur certaines questions que l'A. n'avait que trop tendance à mettre sous le boisseau. Ne devrait-il pas réfléchir à deux fois avant d'imputer à d'autres une attitude "pharaonique" ? (ch. VIII). Dans son livre, il n'est pas difficile de voir qui refuse obstinément de reconnaître la vérité, et qui entretient des « confusions de tous genres [...] au sujet de l'Ordre [qui] ne font que trop bien le jeu de l'"adversaire" » (p. 105)⁶³.

Ajoutons qu'heureusement tous les musulmans rattachés au *Taçawwuf*, même ceux qui estiment que la tradition islamique offre, en notre temps, les meilleures garanties de développement spirituel et qu'elle a certains privilèges, n'ont pas cette attitude sectaire si étrangère à l'esprit de Guénon et à celui de Vâlsan. N'oublions pas non plus le fait que des exotéristes musulmans ont pu trouver dans la Maçonnerie la voie initiatique qui leur correspondait, alors que des Maçons ont l'Islam pour religion. Ici il ne s'agit pas de conception théorique, mais de réalité vécue sans difficulté ni quelconque incompatibilité, ce qui contredit la

études "akbariennes". Nous ne retiendrons qu'un exemple à ce sujet. Dans *Les Sept Étendards du Califat* (Paris, 1993), l'A. écrit que, « selon Ibn Arabî, 99 Noms sont inscrits sur chacun des étendards qu'Allâh détient à cette station, à l'exception d'un seul sur lequel figurent 770 Noms ». Pour l'A., cette indication est à la fois « sommaire et énigmatique » (pp. 293-294). En réalité, il est incapable de résoudre cette soi-disant énigme qui concerne pourtant le sujet même de ce livre, si l'on se rapporte à son titre. Pour M. Chodkiewicz, tout s'explique aisément lorsqu'on met en relation les 7 étendards avec les lettres isolées des sourates 40 à 46 (*Science sacrée 1-2*, p. 90, n. 16). Il est vrai que M. Gilis pourrait arguer du fait que la science des lettres est le privilège des "seuls" « Initiés aux cœurs purs d'entre les prophètes et les saints », mais tout de même... (Ibn Arabî, *Le Livre du Mim, du Wâw et du Nûn*, p. 41, Paris, 2002).

63. Et l'A. conclut ce ch. VIII en osant prétendre que « l'objet de la présente étude est d'y mettre fin, autant que faire se peut » !

thèse de M. Gilis concernant la coexistence de la Maçonnerie et des organisations initiatiques du *Taçawwuf* « au sein de la communauté islamique » (p. 79).

Outre que l'A. ne connaît pas le sujet qu'il traite, tout se passe, à le lire, comme si la situation de la Maçonnerie était définitivement figée déjà du temps de Guénon, ou, au plus tard, du temps de Vâlsan. En réalité, les résultats qui ont pu être obtenus du vivant de ces deux maîtres, ou après leur mort, entre les membres d'organisations islamiques et des Maçons, ont dépendu, et dépendent encore entièrement des qualités intrinsèques et des intentions de ceux qui sont concernés ; il n'y a pas à s'arrêter aux comportements des uns et des autres à telle ou telle époque, ni à s'appesantir sur les graves malentendus « entre les "guénoniens" maçons et ceux qui [sont] rattachés à l'ésotérisme islamique » (p. 19). Certains Maçons regrettent sans doute que Guénon et Vâlsan n'aient pas trouvé, à leur époque, assez d'interlocuteurs qualifiés du côté de l'Ordre, mis à part quelques exceptions notables ; cela ne signifie pas que rien ne puisse se réaliser aujourd'hui. Du côté des Maçons, l'unique condition est la conformité aux principes exposés par Guénon en ce qui concerne la doctrine, en tenant compte aussi des conseils nombreux, publics et privés, qu'il a prodigués en vue d'un redressement traditionnel. Ce dernier point, en fait, est le plus délicat pour la Maçonnerie car il suppose, ainsi que le précisent certains chapitres d'*Orient et Occident* (ch. IV) et de *La Crise du monde moderne* (ch. IX), le recours à des intermédiaires, « prolongements des élites orientales ». Guénon voyait, à l'époque, un obstacle difficile à franchir pour des Occidentaux : le prosélytisme. On peut toujours espérer, certains signes l'indiquant, que ce défaut puisse être surmonté ; encore faut-il que le prosélytisme, ou le "panislamisme", direct ou déguisé, ne change pas de camp et ne s'installe chez ceux qui devraient jouer le rôle d'intermédiaires !

Redisons-le, dans sa correspondance, Guénon a apporté des précisions au sujet de l'"aide orientale" résultant de « l'action d'individualités possédant une initiation orientale et appartenant en même temps à la Maçonnerie » (*CdR*, p. 23) ; « de l'invocation d'un Nom divin et de la façon dont celui-ci pourrait être

“donné” » (*CdR*, p. 25) ; du caractère réservé de cette aide et de l’incantation « à une sorte de “cercle intérieur” » (*CdR*, pp. 25 et 28). On ne voit pas ce qui empêcherait à priori que ces possibilités soient développées régulièrement par des initiés qualifiés et intéressés, restant dans une orthodoxie sans faille. Il est évident, par contre, que M. Gilis ne saurait jouer aucun rôle dans une telle entreprise, son livre *Ordo ab Chao* démontrant clairement à la fois les limites de sa propre compétence en la matière, et son hostilité à l’égard d’une initiative qui faisait pourtant partie des hypothèses, émises par Guénon lui-même à la fin de sa vie, visant à revivifier la Franc-Maçonnerie⁶⁴.

JEAN ADLER

64. Il serait légitime de se poser des questions concernant les motivations profondes de l’intervention de l’A. sur ce sujet : son livre semble vouloir faire obstacle à la réalisation de possibilités qui lui “échappent” et qu’il ne saurait “contrôler”. Il y aurait en outre beaucoup à dire sur la place hégémonique que M. Gilis ambitionne d’occuper dans le domaine des études traditionnelles, et sur les méthodes qu’il utilise à cet effet ; mais ce n’était ni le lieu ni le moment de le faire dans le présent travail.

COMPTES-RENDUS

Alain Bauer, *Le crépuscule des frères. La fin de la Franc-Maçonnerie ?* La Table Ronde, 2005.

Publié peu de temps avant sa retentissante démission du Grand Orient, ce petit livre d'A. Bauer entend dénoncer les maux dont seraient atteinte la Maçonnerie contemporaine. Pas assez impliquées dans la vie publique, les obédiences étoufferaient les loges, leurs travaux, d'où une crise du sens, un tarissement que déplore A. Bauer. Tout cela n'est pas complètement faux, sauf que ce dernier se trompe de crise. Partisan d'une Maçonnerie progressiste totalement désacralisée, soi-disant « née de la révolution scientifique » (p. 55), l'Auteur d'un tel ouvrage devra beaucoup compter sur l'ignorance de son lecteur pour lui faire accepter sa fort douteuse et contradictoire analyse de la situation présente. Nous ne reviendrons pas sur la fausseté des assertions pseudo-historiques véhiculées par cet opuscule (cf. « Le Grand Orient en question », *LRA*, n° 19) ; en revanche, il pourra sembler édifiant d'évoquer les remèdes que propose A. Bauer pour soigner une Maçonnerie qui souffre en réalité d'être vidée de sa véritable dimension ésotérique et métaphysique par les Maçons eux-mêmes. Ne pouvant concevoir cela, A. Bauer propose donc, en ex-autocrate qu'il est, une très paradoxale « démocratisation et (...) décentralisation de la Maçonnerie ». Voilà tout ! Nostalgique de la III^e République, obsédé par l'année 1905, il préconise encore plus d'« extériorisation » (médiatique) et un tragi-comique retour à Oswald Wirth qui, nous rappelle-t-il, savait aussi parler en loge des « vrais problèmes » tels que : « le droit de vote des militaires » ; « la vie chère » ; ou « l'alcoolisme » (p. 130) !

Tel est l'unique exemple que nous aurions à suivre aux yeux du très sarkosien A. Bauer que seule la laïcité semble fasciner avec sans doute aussi... le pouvoir.

P. GEAY

Points de vue initiatique, n° 136, 2005 (« Grande Loge de France. Qui sommes-nous ? »).

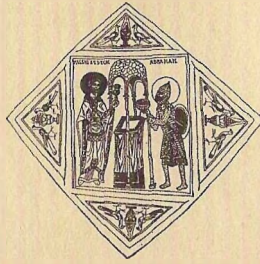
Curieusement, bien que cette revue ne se présente pas comme étant l'organe institutionnel de la GLDF, il apparaît que les rédacteurs de ce numéro consacré à l'identité de cette obédience maçonnique cherchent à définir celle-ci de manière quasi officielle (p. 2) !

Certains sont d'ailleurs d'anciens ou de futurs Grands Maîtres... On trouvera formulées ici les principales options de *La Maçonnerie Française* à laquelle adhère la GLDF (cf. notre article « Le Grand Orient en question », *LRA*, n°19).

Il s'agit assez banalement, suivant les idéaux de l'époque actuelle : évolutionniste, agnostique et autres, de faire de la Maçonnerie une institution laïque issue des Lumières du XVIII^e siècle. À ce titre la GLDF suit de près le Grand Orient tout en revendiquant une filiation anderssonnienne (p. 94) que nous savons être illégitime. Tous les principes traditionnels se trouvent ainsi transposés dans un cadre philosophique sécularisé qui fait par exemple de la Bible un simple phénomène culturel (p. 78) ou du Grand Architecte la figure « de l'évolution constructive, et toujours en mouvement de la pensée de l'humanité » (p. 65), alors que le 12^e degré du REAA parle du « céleste trône du grand Architecte de l'Univers » !

On trouvera même dans ce numéro une profession de foi déconcertante dans l'individualisme en tant que « recherche par chacun de sa propre vérité » (p. 67)... Pourtant, il n'est jamais question dans l'Écosisme que de *la Vérité* au singulier et avec une majuscule. On notera du reste qu'au 10^e degré le mot Vérité (*Emeth*) est le nom particulier que porte celui qui en est titulaire, la Vérité étant même présentée comme un attribut divin !

Il serait facile de pointer toutes les incohérences que nous signalons ici une fois encore et qui montrent à quel point trop de Maçons sont désormais incapables d'assumer leur propre tradition, tant cette dernière relève d'une pensée qui n'est plus la leur. Il va sans dire qu'une telle « spiritualité laïque » ne saurait porter aucun fruit. Elle n'est qu'une défiguration étriquée de la tradition maçonnique afin de rendre celle-ci acceptable pour la mentalité ordinaire de l'individualité anémique moderne.



La Règle d'Abraham
N° 19
Juin 2005

SOMMAIRE

A. K. COOMARASWAMY

Sur le seul et unique trans migrant

*

PHILIPPE LEFEBVRE

L'apôtre Paul et la femme au python

*

PATRICK GEAY

Le Grand Orient en question

*

Comptes-rendus